


MOTTEVILLE INFO



Année 2011
N° 27

Sommaire

Le mot de Mme le Maire	1
Au conseil municipal	
> Les délibérations	4
Infos mairie	15
> Etat civil	17
> Collecte des déchets	18
> Portage des médicaments	21
> Le CCAS	22
>> Le centre de loisirs	23
La vie scolaire	
> Le mot du directeur	24
> Les amis de l'école	25
La vie associative	
> L'amicale des aînés	26
> Les anciens combattants	30
> Motteville loisirs	31
> Motteville informatique	33
> ASRPM	35
> Le tennis de table	37
> L'ASM Foot	39
Le Culte	
> Regard sur notre église	43
Le Téléthon	44



Nous tenons à remercier les Présidents des associations, Les responsables de groupements et toutes les personnes qui ont apporté leur aide à la réalisation de ce bulletin, notamment:

- > Mr Dieulle Daniel Président du club informatique, pour sa participation à la mise en page.
- > Les conseillers municipaux responsables du journal:
 - * Mme Dieulle Jacqueline
 - * Mr Montier Didier
 - * Mr Vautier Philippe

16 janvier 2011

Mrs les Maires,
Mrs les représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers
Mmes, Mlles, Mrs,

Je suis particulièrement heureuse de vous accueillir dans notre nouvelle salle des fêtes. Accompagnée de mes adjoints, des membres du Conseil municipal et du C.C.A.S., je vous souhaite une bonne année 2011; nous espérons qu'elle vous procurera une bonne santé, ainsi que les joies et les satisfactions que vous pouvez attendre pour vous-mêmes et pour ceux qui vous sont chers.

Je vous prie d'excuser l'absence de Mr Trassy Paillogues, retenu par d'autres obligations. Je vous transmets ses vœux les meilleurs pour cette année 2011.

Nous pensons aussi aux personnes qui vivent des moments difficiles, retenues malgré elles à leur domicile et à celles qui connaissent divers soucis. Nous souhaitons que cette nouvelle année leur apporte un peu de réconfort, d'espoir et de soulagement.

Je remercie mes collègues maires pour leur présence amicale à nos côtés.

Vous le savez, l'année 2010 nous aura essentiellement mobilisés pour la construction de cette salle et la préparation du chantier du futur groupe scolaire.

Il y a un an, nous envisagions de pouvoir disposer de notre nouvelle salle des fêtes fin juin. Nous étions peut-être trop optimistes ou trop confiants. La cessation d'activité de l'entreprise responsable du gros-œuvre nous aura procuré bien du trac et des angoisses et aura retardé de quelques mois notre plaisir de pouvoir utiliser ce bel équipement. Aujourd'hui, nous nous réjouissons de pouvoir nous retrouver dans ce lieu confortable et fonctionnel et nous espérons qu'il répond aux attentes du plus grand nombre de Mottevillais.

Je vous rappelle que le financement de cette construction a été en grande partie assuré par l'indemnisation de l'assurance, par la subvention du Conseil Général et la vente de la maison du Parc. Un emprunt de 100 000 € a été nécessaire pour compléter ce budget.

En ce qui concerne le futur groupe scolaire, les travaux vont bon train, grâce au sérieux des entreprises, et nous souhaitons pouvoir mettre ces installations à la disposition des enseignants et des enfants à la rentrée de septembre 2011. Pour financer ce projet, nous n'avons pas ménagé nos efforts et avons à de nombreuses reprises contacté et rencontré les différents responsables afin d'obtenir un maximum de subventions. Nos démarches n'auront pas été vaines puisque l'Etat, le Conseil Général et Mr le Député, par sa réserve parlementaire, nous apporteront une aide importante. Il nous faudra évidemment recourir à un emprunt, le coût d'une telle construction étant relativement élevé. Je dois vous redire, une nouvelle fois, que nous n'avons pas d'autre choix que de reconstruire cette école, et qu'elle n'a rien de démesuré ni de luxueux, mais qu'elle répondra aux normes en vigueur, pour accueillir dans de bonnes conditions nos quatre classes.

En ce qui concerne notre ancien groupe scolaire, les derniers sondages effectués confirment la dangerosité d'une grande partie du site et nous attendons toujours une réunion avec les autorités

compétentes pour savoir si nous pourrions réutiliser les bâtiments les moins impactés, c'est-à-dire ceux qui sont les plus anciens.

Nous avons par ailleurs entrepris en 2010 le changement progressif des ampoules d'éclairage public, pour les remplacer par des produits à économie d'énergie.

Nous avons également aménagé en fin d'année un jardin du souvenir, dans le nouveau cimetière, de façon à pouvoir recevoir des cendres ou des urnes.

Nous avons enfin procédé au nettoyage du tour de l'étang, en liaison avec la communauté de communes, qui va aménager prochainement, sur le terrain à proximité, une aire de repos ou de pique-nique, située sur un itinéraire de randonnée qui sillonne plusieurs communes des environs.

La nouvelle station d'épuration, construite par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement, est en service. Elle va permettre de répondre aux nouvelles normes en vigueur et d'augmenter le nombre de foyers raccordés au réseau, notamment au quartier des Tilleuls. L'aménagement final de cette station, avec l'aire d'infiltration des eaux traitées devrait être réalisé prochainement.

En 2011, l'essentiel de nos investissements sera consacré au nouveau groupe scolaire, et il ne nous est pas possible actuellement d'envisager d'autres travaux importants. Nous aurons dans le même temps à mettre en place le service de restauration scolaire et la garderie qui fonctionneront dans la nouvelle école et qui répondront à une attente légitime de beaucoup de familles, sans trop pénaliser, je l'espère, toutes les assistantes maternelles agréées qui rendent actuellement un grand service aux parents.

Je remercie à nouveau très vivement mes deux adjoints, Mme Beaudouin et Mr Hamouis pour l'aide essentielle et les conseils qu'ils m'ont apportés au cours de cette année particulièrement difficile, en travaillant quotidiennement à mes côtés, ainsi que les conseillers municipaux pour leur concours et leur soutien.

Merci aussi aux membres du C.C.A.S. toujours attentifs au bien-être des personnes les plus âgées et n'oubliant pas les plus jeunes en poursuivant l'organisation des centres aérés lors des vacances d'été.

J'adresse encore des remerciements sincères aux différents présidents et responsables d'Associations. Je sais combien ils apprécient, pour la plupart, d'avoir retrouvé un endroit accueillant pour leurs activités. Je profite de cette occasion pour vous rappeler que, dans notre commune, 8 associations vous invitent à les rejoindre, en fonction de vos affinités : Motteville-Loisirs (Marcel Bruny), l'Association Sportive Mottevillaise (Didier Delaunay), le club de tennis de table (Claude Lecoq), l'Amicale des Aînés (William Dupray), l'Association des Anciens Combattants (Mr Claude David), Motteville Informatique (Daniel Dieulle), l'Association des Amis de l'Ecole (Tony Leury), l'Association de Sauvegarde et de Restauration du Patrimoine Mottevillais (Hervé Thorel). Nous pouvons y ajouter le regroupement de bénévoles qui oeuvrent chaque année pour le Téléthon et qui ont encore récolté un peu plus de 5000 € en décembre dernier, au profit de l'AFM.

Je leur souhaite à tous bon courage et la réussite de leurs projets pour 2011.

Je remercie également Mr et Mme Lebourgeois qui nous ont proposé d'assurer bénévolement la gestion matérielle de la location ou du prêt de la salle. Ce sont eux qui mettent à disposition des utilisateurs le mobilier et la vaisselle réservés et qui la réceptionnent après usage. Ce travail demande beaucoup de temps et de patience et ils rendent là un grand service à notre commune.

Voeux 2011

Je remercie les enseignants du Regroupement pédagogique et leurs assistantes maternelles, Mmes Notte et Pollart ainsi que Mme Thomas, notre secrétaire de mairie, qui n'a pas non plus manqué de travail, en 2010, avec nos deux gros dossiers. Merci encore à Mme Bruny, Mrs Ancel et Dehaye, dont chacun peut apprécier le sérieux et la gentillesse et auxquels on peut faire appel à tout moment sans problème.

Merci encore à la brigade de gendarmerie et aux sapeurs-pompiers d'Yerville pour l'aide et le secours qu'ils nous apportent et pour les bonnes relations que nous entretenons tout au long de l'année.

Merci enfin, cette année, aux personnes qui ont apporté spontanément leur aide lors de la période de neige, pour dégager un trottoir, un quartier ou une route.

Comme nous le faisons traditionnellement à ce moment de l'année, nous allons dans un instant accueillir les habitants installés récemment dans notre commune et qui ont aimablement répondu à notre invitation.

Mais auparavant, je voudrais mettre à l'honneur une jeune Mottevillaise, Laurie Dufour, qui a été récemment distinguée par le Recteur de l'Académie de Rouen, comme lauréate de la sixième promotion des jeunes de « Lumière des Cités ». Cette action régionale permet de sélectionner, chaque année, 100 jeunes au sein des classes terminales de Haute Normandie, pour leurs résultats et leur potentiel de réussite. J'ai eu le plaisir d'être aux côtés de Laurie et de ses parents lors de cette manifestation et je souhaitais donc vous la présenter aujourd'hui et la féliciter encore. La municipalité est heureuse de lui offrir, pour l'encourager, un chèque-cadeau. Je voudrais aussi, à cette occasion, souhaiter une bonne réussite et bon courage à tous les jeunes de notre commune, dans leurs études, leur apprentissage, ou la recherche d'un emploi. Un grand nombre mérite aussi nos applaudissements.

Je souhaitais aussi remercier publiquement deux autres Mottevillais, pour le travail et les services qu'ils ont rendu à notre commune, et notamment à nos associations, pendant de longues années. Ils ont également procuré un emploi à de nombreuses personnes de notre village et des alentours. Il s'agit de Mr et Mme Laurent, qui viennent de céder les Etablissements Bultel à Mr Dupuis. Merci encore à eux, et souhaitons-leur une heureuse retraite.

Saluons enfin nos nouveaux commerçants, Mr et Mme Boutard, qui ne peuvent évidemment être parmi nous ce matin, mais qui vous attendent avec le sourire dans notre épicerie.

17 nouvelles familles ont emménagé dans notre commune en 2010 ; je propose à celles et ceux qui ont répondu à notre invitation de venir à nos côtés. Nous leur remettrons le livre sur Motteville, écrit par Mrs Cabot (décédé en 2010), Gamelin et Thorel, et leur souhaitons beaucoup de bonheur dans notre village.

Je vous renouvelle mes vœux les plus chers pour l'année 2011 et vous propose de partager le verre de l'amitié.

Elisabeth PETIT

Les délibérations

CONSEIL MUNICIPAL – PRINCIPALES DECISIONS 2010

(extrait du registre des délibérations du Conseil – par ordre chronologique)

SÉANCE DU 09 FEVRIER 2010

REGIE DE TRANSPORTS

Sous la présidence de Mr Lecoq, Doyen, Mr Lebourgeois, Président, présente le Compte Administratif 2009 de la Régie de Transports. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du conseil adoptent à l'unanimité des votes le compte administratif 2009 comme suit :

section d'exploitation : solde créditeur 14 568.27 € section d'investissement : solde créditeur 21 507.00 €

affectation du résultat : excédent fonctionnement capitalisé 0

report à nouveau créditeur ligne 002 : 14 568.27 €

Monsieur Lebourgeois se retire.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

Sous la présidence de Mr Gérard LECOQ, doyen, Mme le Maire présente les comptes administratifs 2009

1/ COMMUNE le compte administratif 2009 est arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement solde créditeur 352 334.71 €

Section d'investissement solde débiteur 237 433.03 €

Après l'avoir étudié les Membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte administratif

Affectation du résultat de fonctionnement :

excédent de fonctionnement capitalisé 1068 : 319 899.03 €

report à nouveau créditeur ligne 002 : 32 435.68 €

2/ LOTISSEMENT le compte administratif 2009 est arrêté aux sommes suivantes :

- section d'exploitation solde créditeur 437 544.45 €

- section d'investissement solde débiteur 362 848.02 €

Affectation du résultat de fonctionnement : report à nouveau 437 544.45 €

après délibération le compte administratif est adopté à l'unanimité des votes

Les comptes de gestion de Mr le Receveur n'appelant ni observation ni réserve, ils sont adoptés à l'unanimité des votes. Mme le Maire reprend la présidence de séance.

TAUX DES 4 TAXES

Compte tenu des dépenses à prévoir en 2010, Mme le Maire propose une augmentation des taux de 3 % ce qui les porterait aux valeurs ci-après (éventuellement à affiner au centième) :

Taxe d'habitation 7,63 Foncier Bâti 17.26 Foncier non bâti 33.04

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil acceptent le principe de cette augmentation qui sera votée ultérieurement lorsque la compensation de taxe professionnelle sera connue.

SUBVENTIONS 2010

Mme le Maire donne lecture du courrier de Mr le Président de l'ASM Football motivant une demande d'augmentation de la subvention allouée au club.

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident d'attribuer les subventions suivantes, qui seront inscrites au BP 2010 : CCAS 7 000 ; Régie de Transports 5 789 ;

ASM Football 1 400 ; ASM Tennis de table 1 032 ; ADMR 150 ; Gincaux 100 ; Amicale des Aînés 690 ; Motteville Loisirs 1 500 ; Téléthon 230 ; Motteville Informatique 300 ; Croix Rouge France 385 ; Anciens Combattants 610 ; Mission Locale 764 ; Amicale pompiers Yerville 150.

LIGNE DE TRESORERIE

Mme le Maire rappelle que pour couvrir les besoins ponctuels de trésorerie nécessaires à l'avancement des travaux 2010, il est opportun de recourir à une ouverture de crédit d'un montant total de 700 000 euros et que la construction de la salle polyvalente nécessite un emprunt de 100 000 €.

Les délibérations

Elle informe que la Caisse d'Épargne Normandie et le Crédit Agricole ont été interrogés ; l'avis de Mr de Receveur Communal a été requis lors de la comparaison des propositions.

Il s'avère que les propositions de la Caisse d'Épargne tant pour l'emprunt que pour la ligne de trésorerie, sont plus favorables à la Commune.

CONVENTION DE LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE

Après avoir pris connaissance de la proposition établie par la Caisse d'Épargne Normandie et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- la commune de Motteville contracte auprès de la Caisse d'Épargne Normandie une ouverture de crédit ci-après dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 700 000 € dans les conditions ci-après indiquées.

- Montant : 700 000 euros Durée : 1 an Taux d'intérêt applicable : T4M + marge de 0,75 %

Mme le Maire est autorisée à signer le contrat de ligne de trésorerie interactive et est habilitée à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux tirages et remboursements relatifs au contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

CHEMINS RURAUX

Mme le Maire informe que des boucles de randonnées sont mises en place sur des chemins ruraux ; l'entretien sera assuré par les brigades vertes (sur le budget de la ComCom). Mme le Maire donne ensuite lecture de la note explicative du Département concernant l'importance et la nécessité de l'inscription de ces chemins au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de Randonnée

CONTRIBUTIONS AUX CHARGES DES SYNDICATS 2010

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes l'inscription au budget primitif 2010 des contributions aux charges des Syndicats.

TRAVAUX DIVERS Mme le Maire présente les devis pour 2010 pour :

(Taupier) S'TAUPE : 1 913.60 € TTC - (Fauchage talus) Sarl Blondel : 1 424 .88 TTC

le Conseil accepte la réalisation des travaux et les devis pour leur montant

SÉANCE DU 30 MARS 2010

REGIE DE TRANSPORTS – BUDGET PRIMITIF 2010

Mr Jean LEBOURGEOIS, Président propose le budget primitif 2010 de la Régie de Transports ; après délibération il est adopté à l'unanimité des votes tel que proposé par Mr le Président ; il est équilibré en dépenses et recettes comme suit : section d'exploitation : 28 135 € section d'investissement : 22 909 €

Mr le Président informe que le car 9 places Renault 9121 RH 76 devra prochainement être vendu ; le Conseil en prend acte et autorise Mr le Président à toutes les négociations et signatures nécessaires à la réalisation de la vente.

Monsieur LEBOURGEOIS se retire.

LOTISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2010

Mme le Maire propose le budget primitif 2010 du Lotissement ; il est équilibré en dépenses et recettes comme suit : section de fonctionnement 849 591 € section d'investissement 791 319 € après délibération le budget primitif 2010 du lotissement est adopté à l'unanimité des votes tel que proposé par Mme le Maire.

TAUX DES 4 TAXES

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité les taux des taxes

2010 comme suit : Taxe d'habitation 7,62

Compensation Taxe professionnelle : 5.77

Foncier Bâti 17.24

Foncier non bâti 33.00

Les délibérations

COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2010

Mme le Maire présente au Conseil le projet de Budget primitif 2010 préparé par la commission des finances. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du Conseil adoptent à l'unanimité des votes le budget primitif 2010 tel que proposé par Mme le Maire.

Il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 468 853 € Section d'investissement : 2 936 224 €

EXTENSION D'ASSAINISSEMENT : Projet de zonage

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport de zonage d'assainissement réalisé par le bureau d'Etudes Guigues Environnement ainsi que de la carte diagnostic ; Après avoir délibéré sur le principe des modes d'assainissement à mettre en place sur le territoire communal de Motteville ; décide d'adopter le schéma n° 2, soit : Assainissement collectif pour 12 habitations (9 Allée des tilleuls, 2 rue du Bois Guilbert, 1 rue du 7^{ème} BMN).

Assainissement non collectif maintenu pour 54 habitations. toutefois, le Conseil souhaite que l'étude pour l'assainissement rue de la clairière soit étendue jusqu'au n° de voirie 502.

SÉANCE DU 11 MAI 2010

CONSTRUCTION DE LA SALLE POLYVALENTE

RESILIATION DU MARCHE DE L'ATELIER MINCAUX (lot n°1)

Mme le Maire rappelle au Conseil qu'une procédure de liquidation judiciaire avec arrêt de l'activité a été ouverte par le Tribunal de Commerce par jugement du 04 mai 2010, à l'encontre de la Société Atelier MINCAUX, titulaire du lot n°1 (maçonnerie-carrelage-faïence) de la construction de la salle polyvalente. Elle rappelle qu'un courrier a été envoyé par la Commune le 12 mars 2010 à la Sté SEL.ARL.FHB, à l'attention de Mr HESS, Administrateur désigné à la suite du prononcé du Redressement Judiciaire par jugement du 02 mars 2010 du Tribunal de Commerce de Rouen de l'Atelier Mincaux, demandant la poursuite des travaux par l'entreprise Atelier Mincaux et acceptant des sous-traitants. Ce courrier est resté sans réponse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant :

- les articles L622-13 et L645-10 du code de commerce : * la mise en demeure de prendre parti adressée à l'Administrateur judiciaire restée sans réponse pendant plus d'un mois ;

* la décision de liquidation judiciaire et d'arrêt de l'activité prononcée par le Tribunal de commerce par jugement du 04 mai 2010 ;

Décide à l'unanimité des votes de résilier le marché liant la commune à l'Atelier Mincaux dans les délais autorisés ; Autorise Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires à la résiliation.

RETENUE POUR MALFACONS – ATELIER MINCAUX

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil décide de retenir sur le mandatement de la situation n° 7 de l'Atelier Mincaux la somme de 7 241.59 HT (8 660.94 TTC) pour garantie.

Un constat sera établi par M^o Catherine, huissier à Yvetôt.

Mme le Maire est autorisée à signer toutes les pièces nécessaires à l'opération.

LOTISSEMENT DES ROSEAUX ST MICHEL

Mme le Maire présente au Conseil le devis de l'entreprise Viafrance concernant les travaux de voirie desservant le lotissement pour achèvement de l'opération.

Le montant des travaux s'élève à 26 048.88 € HT (31 154.46 € TTC). Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité des votes de faire effectuer les travaux, d'accepter le devis de Viafrance pour son montant et d'autoriser Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires à l'exécution du projet.

Le mandatement sera effectué à l'article 605 du budget Lotissement communal.

Les délibérations

ECLAIRAGE PUBLIC

Mme le Maire présente la proposition du Syndicat d'électrification de Pavilly pour l'inscription à la 24^{ème} tranche d'éclairage public programme 2010, des travaux demandés par la commune dans le but de réaliser des économies de fonctionnement : divers : Fourniture et pose de 5 horloges astronomiques dans armoire existante Anciens luminaires : - fourniture et pose de 12 lanternes 90 W IM montées sur crosse d'avancement de 0.60m

Situation des travaux	travaux HT	dépense subventionnable	montant de la subvention SDE 76		participation de la commune	TVA à préfinancer par la commune (FCTVA)
			50%	70 % MDE		
horloges astronomiques	3 560,00	3 560,00	230,00	2 180,00	1 150,00	697,76
anciens luminaires	11 990,00	11 990,00	1 340,00	6 510,00	4 140,00	2 350,04
TOTAL	15 550,00	15 550,00	1 570,00	8 690,00	5 290,00	3 047,80

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident de faire effectuer ces travaux d'éclairage public et autorisent Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux.

ASSOCIATION RHIN ET DANUBE

Mme le Maire donne lecture du courrier envoyé par l'Association Rhin et Danube qui sollicite l'intégration en Mairie de Motteville du drapeau de la 9^{ème} DIC. Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil donnent à l'unanimité des votes un accueil favorable à la demande.

SÉANCE DU 18 MAI 2010

CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

Au préalable, Mme le Maire rappelle aux Conseillers qu'une option parking était proposée sur le lot 12 et demande si l'option doit être prise en compte. Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil retiennent l'option parking sur le lot 12 à l'unanimité des votes.

Mme le Maire présente ensuite les résultats de l'ouverture des plis étudiés par la Commission d'Appel d'Offres et la soumet aux Membres du Conseil Municipal.

Après examen approfondi des candidatures, les Membres du Conseil décident à la majorité des votes d'accepter la proposition de la CAO, à l'exception du lot 8 Electricité/chauffage électrique qui sera mis en négociation (suivant le Code des Marchés Publics pour les procédures adaptées et comme exprimé aux publications de la publicité) et attribué ultérieurement.

Les délibérations

Les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot	Désignation des lots	Entreprise	Montant HT (€)
01	Gros œuvre/carrelage/faïence	SYMA	396 525.59
02	Charpente bois	PARMENTIER	52 482.26
03	Couverture ardoises /Etanchéité avec végétalisation /Production photovoltaïque	GAUTIER	186 114.35
04	Menuiserie aluminium /Métallerie	BURAY et Fils	78 724.00
05	Menuiserie intérieure bois /Cloisons/ Doublages	Sarl TPCI	74 783.80
06	Plomberie / ventilation	SAVEC	97 170.00
07	Equipement de cuisine	MBI	12 241.00
08	Electricité / chauffage électrique	-----	-----
09	Faux plafonds	Sarl TPCI	25 843.00
10	Sols souples	Sas BONAUD	12 656.00
11	Peinture	ZANONE	21 770.10
12	VRD/Espaces Verts/Clôtures Option parking	YTP YTP	82 378.10 35 100.00
		TOTAL HT	1 075 788.20

Mme le Maire est autorisée à signer toutes les pièces de marché et tous les documents nécessaires à la bonne réalisation du projet. Mme le Maire est autorisée à déposer une demande de dérogation auprès de Mr le Président du Département et auprès de Mr le Président de la Région Haute Normandie pour démarrage des travaux avant accord de subvention.

SÉANCE DU 11 JUIN 2010

CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

Au préalable, Mme le Maire rappelle aux Conseillers que lors de la séance du 18/05/10 les Membres du Conseil ont attribué les lots pour la construction du groupe scolaire, à l'exception du lot 8 Electricité/chauffage électrique qui devait être mis en négociation (suivant le Code des Marchés Publics pour les procédures adaptées et comme exprimé aux publications de la publicité) et attribué ultérieurement. Mme le Maire présente ensuite le résultat de la négociation concernant le lot 8. Après examen approfondi, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes d'attribuer le lot 8 Electricité/chauffage électrique comme suit :

Lot	Désignation des lots	Entreprise	Montant HT (€)
08	Electricité / chauffage électrique	AVENEL	92 500.00

Le montant HT des lots précédemment attribués étant de 1 075 788.20 €, **le montant total HT** du marché de construction du groupe scolaire est par conséquent porté à : **1 168 288.20 €**

Mme le Maire est autorisée à signer toutes les pièces de marché et tous les documents nécessaires à la bonne réalisation du projet.

Les délibérations

CONSTRUCTION DE LA SALLE POLYVALENTE

Mme le Maire rappelle au Conseil qu'à la suite de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire du marché pour le lot Maçonnerie-Façence-Carrelage, une nouvelle entreprise doit être choisie pour terminer les travaux et reprendre les nombreuses malfaçons.

Une publicité a été publiée sur le site de la commune, rubrique appel d'offres, du 21/05/10 au 06/06/10 et l'Architecte a contacté également plusieurs entreprises. Trois entreprises ont répondu et ont fourni des devis, que Mme le Maire présente aux Membres du Conseil :

SARL COMINOTTO pour un montant total HT de : 80 106,80 €

Entreprise BOIVIN Joël pour un montant total HT de : 78 781.00 €

Entreprise SYMA pour un montant total HT de : 78 081.00 €

Après avoir étudié les devis et en avoir délibéré, les Membres du Conseil choisissent à l'unanimité des votes l'entreprise SYMA.

Mme le Maire est autorisée à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation des travaux.

EPANDAGE DE BOUES ET DE CENDRES DE CHAUDIERE BIOMASSE

Mme le Maire rappelle au Conseil qu'une enquête publique est en cours en vue de régulariser la situation administrative de l'épandage des boues de la station d'épuration et des cendres de la chaudière biomasse du site d'Alizay de la société M-REAL ALIZAY. Elle présente le dossier déposé en Mairie. Après l'avoir étudié les Membres du Conseil, considérant : la composition des cendres et en particulier les quantités de métaux indiquées donne un avis défavorable à l'épandage des sous-produits de la société M-REAL ALIZAY sur le territoire de la commune de Motteville.

SALLE POLYVALENTE ACHAT DE TABLES CHAISES CHARIOTS VESTIAIRES ET VAISSELLE

Mme le Maire présente au Conseil les devis des entreprises ayant répondu à l'annonce passée sur le site de la commune concernant la fourniture de mobilier pour la salle polyvalente.

Entreprise DPC pour un montant total HT de 21 950.00 €

Entreprise ECOTEL pour un montant total HT de 22 243.00 €

Entreprise FH2G pour un montant total HT de 30 445.00 €

Entreprise SOUVIGNE pour un montant total HT de 30 273.27 €

Entreprise MAJENCIA pour un montant total HT de 36 978.00 €

Après avoir étudié les devis, le Conseil considérant : la qualité des matériels testés en Mairie et les prix décident de retenir à l'unanimité des votes l'Entreprise SOUVIGNE et acceptent le devis pour 30 273.27 € HT. Mme le Maire est autorisée à toutes les signatures nécessaires à la réalisation du projet.

Mme le Maire présente ensuite au Conseil les devis des entreprises ayant répondu à l'annonce passée sur le site de la commune concernant la fourniture de vaisselle de la salle polyvalente.

Entreprise FH2G pour un montant total HT de 12 262.92 €

Sté Guy DEGRENNE pour un montant total HT de 8 599.49 €

Sté ECOTEL pour un montant total HT de 8 171.51 €

Après avoir étudié les devis, les Membres du Conseil considérant :

la qualité des matériels déposés en échantillon en Mairie et les prix, décident de retenir à l'unanimité des votes la Sté ECOTEL et acceptent le devis pour 8171.51 € HT (9 773.13 TTC)

Mme le Maire est autorisée à toutes les signatures nécessaires à la bonne réalisation du projet.

TRAVAUX DE VOIRIE

Mme le Maire présente le devis de l'entreprise Viafrance pour les finitions des travaux de voirie desservant le lotissement. Il s'élève à 2 940.00 € HT (3 516.24 € TTC). Les Membres du Conseil, considérant que les finitions doivent être effectuées décident de faire réaliser ces travaux et acceptent le devis pour son montant. Mme le Maire est autorisée à signer le devis et toute autre pièce nécessaire.

Les délibérations

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2010

CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

Madame le Maire rappelle au préalable les points suivants : - Après consultation en procédure adaptée du 19/03/10, le lot n°3 couverture ardoises / Etanchéité avec végétalisation/production photovoltaïque avait été attribué le 18 mai 2010 à l'entreprise GAUTIER.

- l'entreprise GALLIS a porté réclamation sur l'attribution du lot

- Mme le Maire a décidé de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général le lot 3 couverture ardoises /Etanchéité avec végétalisation/production photovoltaïque de la consultation en procédure adaptée du 19 mars 2010 et a relancé une consultation pour ce lot n°3 (BOAMP du 16/07/10 et site de la commune du

16/07/10) A la suite de cette consultation deux entreprises ont répondu.

Mme le Maire présente les résultats de l'ouverture des plis étudiés par la Commission d'Appel d'Offres le 10 septembre 2010 et la soumet aux Membres du Conseil Municipal.

Après examen approfondi des candidatures, les Membres du Conseil décident à la majorité des votes d'accepter la proposition de la CAO. L'entreprise retenue est la suivante :

Lot	Désignation des lots	Entreprise	Montant HT (€)
03	Couverture ardoises /Etanchéité avec végétalisation /Production photovoltaïque	GALLIS	177 340.77

REPARATION DU CALVAIRE SUITE A ACCIDENT

Mme le Maire rappelle que l'escalier en pierre du calvaire a été endommagé par un accident de la circulation. Elle présente le devis proposé par Mr Landry pour la réparation qui s'élève à 7 973.73 € TTC (6 667,00 € HT). Elle précise qu'une prise en charge doit être faite par les assurances.

Après l'avoir étudié le devis et en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident de faire effectuer les travaux et acceptent le devis pour son montant. Les Membres du Conseil autorisent Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires à la réalisation des travaux, à la négociation avec les assurances et à l'acceptation de l'indemnisation.

MURS DU COMMERCE

Madame le Maire rappelle que les murs du commerce de Motteville sont propriété de la commune et que Mme FALHER en est actuellement locataire ; ce bail de location s'achève le 21 mars 2011.

Mme FALHER doit vendre son fonds de commerce début Novembre 10 à Mr et Mme BOUTARD.

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil acceptent la cession du bail à Mr et Mme BOUTARD mais sous la réserve expresse de tous leurs droits et recours contre le preneur actuel et que Mr et Mme Yvon FALHER demeureront garant et solidaire pour l'exécution du bail cédé. Ils autorisent le renouvellement dudit bail, aux mêmes charges et conditions que le bail en cours et sans augmentation de loyer à l'exception de l'augmentation légale.

Mme le Maire est autorisée à signer tous les documents nécessaires à ce renouvellement.

ENQUETE PUBLIQUE AMENAGEMENT FONCIER LIE A LA REALISATION DE L'A 150

Mme le Maire rappelle au Conseil qu'une enquête publique est en cours concernant l'aménagement foncier lié à la réalisation de l'A 150.

Les Membres du Conseil font remarquer que le projet de l'A 150 coupe la Voie Communale n°5 qui relie le hameau de Runetôt au centre de Motteville. Ils rappellent que la population du hameau s'élève à une centaine d'habitants. Ils insistent pour que le VC 5 soit maintenu et que le hameau ne soit pas

Les délibérations

désolidarisé de la commune ; ils demandent également que le hameau soit protégé du bruit induit par la circulation sur l'A 150 et que ses abords soient réaménagés dans un paysage rural

SALLE POLYVALENTE – GROUPE SCOLAIRE - NOM

Mme le Maire propose que l'ensemble composé de la salle polyvalente et du groupe scolaire soit dénommé : Espace Maltavilla (en référence au premier nom connu de la commune)

Les Membres du Conseil après en avoir délibéré, acceptent ce nom à l'unanimité des votes.

SALLE POLYVALENTE BENEVOLAT

Mme le Maire donne lecture du courrier de Mr et Mme LEBOURGEOIS Jean et Annick qui se proposent comme bénévoles pour assurer la remise et le retour des clefs ainsi que les états des lieux d'entrée et de sortie de la salle polyvalente lors des locations. Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil acceptent à l'unanimité des votes la proposition de Mr et Mme LEBOURGEOIS.

SALLE POLYVALENTE – ASSOCIATIONS MOTTEVILLAISES

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes : L'Association Motteville loisirs pourra utiliser la salle polyvalente complète avec vaisselle gratuitement et sans limite pour toutes les animations de la commune. Toutes les Associations de Motteville pourront utiliser la petite salle de réunions gratuitement en semaine sans limite. Toutes les Associations de Motteville pourront utiliser la salle polyvalente complète avec vaisselle gratuitement deux fois par an exclusivement entre le 01 novembre et le 30 avril. Le règlement intérieur devra être respecté.

SALLE POLYVALENTE – LOCATIONS – TARIFS

Mme le Maire rappelle aux Conseillers que la salle polyvalente pourra être louée à partir du 01/11/10 et qu'il convient de fixer les modalités et tarifs de location. Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil à la majorité des votes décident :

Les personnes louant la salle devront signer une réservation ; un chèque de réservation leur sera demandé qui sera mis à l'encaissement et dont le montant sera déduit du règlement final il sera de 100 € pour les Mottevillais et de 200 € pour les personnes domiciliées hors Motteville.

Un règlement intérieur précisant les conditions d'utilisation sera établi et remis aux locataires

Un contrat de location sera signé entre la commune et les locataires

Un chèque de caution sera demandé aux locataires.

La réservation, le règlement intérieur et le contrat de location seront établis par la Municipalité.

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE						
	MOTTEVILLAIS			Personnes domiciliées hors Motteville		
Réservation	Salle complète	Petite salle	Vaisselle	Salle complète	Petite Salle	Vaisselle
Week-End	400	non	1 euro/pers	700	non	1 euro/pers
vin d'honneur	200	non		non	non	
journée en semaine	150	100		350	200	
verre/tasse à la pièce			0,30 euro			0,30 euro
Caution	1000 euros pour tous et tout type de location					

Le présent tarif pourra être revu chaque année.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2010

SALLE POLYVALENTE

Mme le Maire rappelle aux Conseillers qu'il convient d'équiper les 10 baies de la salle polyvalente de stores à rouleaux. Elle présente les devis ci-après :

Les délibérations

<u>Entreprise</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Montant TTC</u>
Miroiterie Cauchoise	2 129.38	2 546.74
E Caux Baies	3 852.00	4 606.99
MCP Menuiseries	4 762.80	5 696.31

Après avoir comparé les devis et en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident :

- de réaliser l'équipement en stores à rouleaux des 10 baies de la salle polyvalente
- de choisir l'entreprise Miroiterie Cauchoise - d'accepter le devis pour son montant
- d'autoriser Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires à la bonne réalisation du projet.

LOCATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE

Mme le Maire donne lecture du règlement intérieur établi pour l'utilisation de la salle polyvalente et des montants fixés pour les indemnités en cas de constatation de casse ou de manques de matériel. Le Conseil adopte à l'unanimité des votes le règlement intérieur et les indemnités qui seront annexées à la délibération.

CIMETIERE

Concessions au cimetière

Mme le Maire rappelle aux Conseillers que les tarifs des concessions du cimetière n'ont pas évolué depuis le 01/01/2005 ; après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes de fixer comme ci-après les tarifs des concessions au cimetière à partir du 01 décembre 2010 :

durée concession	le m ²	la concession
Temporaire 15 ans	60 €	120 €
Trentenaire	100 €	200 €
Cinquantenaire	150 €	300 €

Jardin du souvenir

Mme le Maire informe que l'aménagement en jardin du souvenir d'une partie du cimetière est à présent achevé et qu'il convient de fixer les tarifs de concession de l'emplacement des cavurnes ainsi que le tarif pour la dispersion des cendres.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes de fixer les tarifs au jardin du souvenir comme ci-après à partir du 01 décembre 2010 :

concession caverne	la concession	forfait
Temporaire 15 ans	60 €	
Trentenaire	100 €	
Cinquantenaire	150 €	
Dispersion des cendres	----	60 €

Les délibérations

EMPRUNT SALLE POLYVALENTE

Mme le Maire expose au Conseil la proposition de prêt de la Caisse d'Epargne Normandie. Après en avoir délibéré, Le Conseil décide de réaliser auprès de la CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE et aux conditions de cet établissement, un emprunt à taux fixe de la somme de 100 000 € et dont le remboursement s'effectuera en 20 ans au moyen d'échéances trimestrielles.

Ce prêt portera intérêts aux conditions spécifiées au contrat, soit 3.85 %.

Mme le Maire est autorisée à signer le contrat de prêt à intervenir avec la Caisse d'Epargne Normandie et est habilitée à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans ledit contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Mme le Maire est autorisée à signer la demande de règlement sans mandatement préalable, prise en application de l'instruction n° 88 141 K1.M0 du Ministère des Finances et du Budget du 15/12/1988 publiée au Bulletin Officiel de la Comptabilité publique.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Mme le Maire rappelle que pour financer ses besoins de trésorerie, la commune de Motteville a contracté auprès de la Caisse d'Epargne Normandie une ouverture de crédit dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 700 000 € et dont l'échéance est fixée au 23 février 2011. Mme le Maire rappelle que les travaux de construction du groupe scolaire actuellement en cours nécessitent une trésorerie importante et propose que soit renouvelée pour un an à partir du 23 février 2011 la ligne de trésorerie pour le même montant et aux mêmes conditions.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes le renouvellement de la ligne de trésorerie tel que proposé par Mme le Maire.

BORNE INCENDIE

Mme le Maire informe le Conseil que la borne à incendie du hameau des mares est hors service et qu'il convient de la remplacer. Elle présente le devis de Véolia qui s'élève à la somme de 2 095.45 HT et informe qu'une subvention de 20 % du HT est envisageable pour ces travaux.

Elle précise que dans ce hameau, seule une habitation est sur le territoire de Motteville, les autres se trouvent sur la commune de St Martin aux arbres. Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident, sous réserve de l'acceptation par la commune de St Martin aux arbres d'une participation à hauteur de 50 % du montant restant à la charge de la commune de Motteville, de faire réaliser les travaux. Une demande en ce sens sera envoyée à Mme le Maire de St Martin aux arbres.

Les délibérations

SÉANCE DU 22 DECEMBRE 2010

GROUPE SCOLAIRE – PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Mme le Maire informe le Conseil que depuis la décision d'intégration de panneaux photovoltaïques en toiture du groupe scolaire, les exigences de la Région sur la classification du coefficient thermique du bâtiment sont plus sévères pour l'octroi de la subvention (BBC) ; de ce fait, la commune ne peut plus prétendre au bénéfice de la subvention du Conseil Régional. Mme le Maire avise les Conseillers que la trésorerie de la commune ne pourra supporter ce surcoût et d'autant plus que les tarifs de rachat de l'électricité par ERDF ont été revus à la baisse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votes d'annuler la pose des panneaux photovoltaïques et de revenir à la pose d'une toiture traditionnelle au Groupe Scolaire. Un courrier sera envoyé en ce sens à Mr RIDEL, Architecte de l'opération.

SONDAGES RECHERCHE CAVITES SOUTERRAINES

Mme le Maire informe le Conseil que le rapport d'analyse effectué par le CETE sur les sondages réalisés autour de la propriété actuellement grevée d'un arrêté de péril, est arrivé. Le Conseil en prend connaissance. Mme le Maire informe qu'elle va demander la levée partielle de l'arrêté de péril à Mr le Préfet.

16 OCTOBRE 2010 : POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU GROUPE SCOLAIRE



Téléphone de la mairie : 02 35 96 82 67
mairie.sg.motteville@wanadoo.fr

Fax : 02 32 70 04 68

Horaires d'ouverture : * Mardi et Jeudi de 13h30 à 16h30
* Samedi de 09h30 à 11h30

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

Permanence téléphone : du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30

Quelques principes de bon voisinage :

** Afin de ne pas gêner la circulation des piétons et des poussettes il est demandé aux véhicules

de ne pas se garer à cheval sur les trottoirs, en particulier devant le bureau de poste.

** Pour le respect de la tranquillité du voisinage, ne pas laisser son chien aboyer en continu et sans limite pendant des heures... même en journée

** Il est interdit : - de brûler des déchets de quelque nature que ce soit

(les déchets non ménagers doivent être emportés à la déchetterie d'Yerville)
tolérance pour les déchets verts en semaine exclusivement, de 8h à 12h et de 14h à 19h

- de faire l'été, des feux à moins de 10 mètres des haies ;

- d'utiliser l'outillage à moteur (tondeuse, tronçonneuse, etc....)

en semaine : avant 08 heures et après 19 heures

les dimanches et jours fériés : avant 10 heures et après 12 heures.

- d'utiliser des appâts empoisonnés ou des pièges pour détruire des animaux domestiques (passable de poursuites) ;

- de laisser divaguer les animaux domestiques : la première observation sera notifiée par le Maire ;
en cas de récidive la gendarmerie verbalisera. Il est signalé en outre que la vaccination et le tatouage des chiens et chats est obligatoire en Seine-Maritime ;

** Eaux usées : il est rappelé à nouveau, qu'il est formellement interdit de déverser les eaux usées (y compris de vidange de machine à laver) sur la voie publique sous peine de poursuites.

** Eaux pluviales Il est interdit d'évacuer les eaux pluviales par le tout à l'égout. Des contrôles seront effectués.

** Élagage des arbres : afin d'éviter tout dommage à autrui il est rappelé que tous les propriétaires ou locataires sont dans l'obligation d'élaguer ou de faire élaguer leurs arbres qui avancent sur l'emprise des voies publiques communales ;

CONSTRUCTIONS :

Toutes les constructions sont soumises à autorisation. Celles situées dans le périmètre de protection de l'église (500 m) doivent en outre recevoir l'agrément de l'Architecte des bâtiments de France. Renseignements et dépôts en Mairie.

LISTE ELECTORALE :

Les inscriptions sur la liste électorale ne sont pas automatiques même si vous avez reçu votre radiation d'une autre commune.

L'inscription sur la liste électorale est obligatoire et nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes. Vous pouvez vous faire inscrire du 01 mars au 31 décembre soit dans votre commune de résidence soit dans une commune où vous êtes contribuable.

Il conviendra de venir en Mairie, muni d'une pièce d'identité, de la carte d'électeur établie dans une précédente commune d'inscription et d'un justificatif de domicile afin de demander votre inscription à Motteville.

Nul ne peut le faire à votre place (excepté un tiers dûment mandaté agissant au lieu et place de l'intéressé) et surtout pas la Commission Administrative, de manière arbitraire.



LE RECENSEMENT MILITAIRE

Garçons et filles, dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, présentez-vous en Mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents, et si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.

Le recensement est obligatoire ! Une attestation de recensement vous sera délivrée par la Mairie, elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens et concours : Brevet des Collèges, BEP, BAC, permis de conduire... Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen ; réception du public : uniquement sur rendez-vous .

Centre du service national - Quartier Philippon 56 rue St Vivien 76000 ROUEN

Tél : 02 32 08 20 73 / 02 32 08 20 78 / 02 32 08 20 79 mail csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr

PASSEPORTS

Depuis le 29 juin 2009, les demandes de passeport ne sont plus traitées par la Mairie de Motteville. Les demandes doivent être déposées à votre choix dans la Mairie d'une commune équipée d'une station de biométrie (pour info : les plus proches sont Yerville, Yvetôt et Barentin) ; mais toutes les mairies du territoire français équipées d'une station de biométrie peuvent aussi recevoir votre demande ; seule obligation : vous devrez retirer votre passeport là où vous l'aurez demandé.

se munir de : Carte nationale d'identité valide + ancien passeport ou attestation vol/perte
ou Copie intégrale de l'acte de naissance (de moins de 3 mois)
+ 1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
pour les mineurs : présence du représentant légal et du mineur obligatoires
si parents divorcés : + jugement précisant la garde du mineur
2 photos identité

Certaines mairies (pour notre secteur : Yerville) sont équipées pour faire sur place les photos destinées aux passeports. Si vous optez pour une mairie équipée, vous aurez le choix soit d'apporter vos photos, soit de les faire réaliser sur place.

Néanmoins, il est conseillé d'utiliser les photos faites sur place (techniquement meilleur résultat)

TARIF (paiement en timbres fiscaux)	MAJEUR	MINEUR de 15 à 18 ans	MINEUR de 0 à 15 ans
si vous apportez vos 2 photos	86 €	42 €	17 €
si vos photos sont faites sur place	89 €	45 €	20 €

Les Mottevillais sont invités à venir consulter le plan des indices de cavités souterraines qui a été établi à la suite de l'étude menée par le CETE (Centre d'Etude Technique de l'Equipement)

Le plan et les fiches des indices sont à votre disposition, consultables en Mairie aux heures d'ouverture.

RECENSEMENT DES INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES

LE CENTRE D'AMELIORATION DE L'HABITAT AU SERVICE DES USAGERS

DES AIDES FINANCIERES AUX PARTICULIERS QUI REHABILITENT DES LOGEMENTS.

Réservées aux logements construits depuis au moins 20 ans, les aides (subventions, prêts...) sont accordées sous conditions de revenus.

Elles sont attribuées aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs.

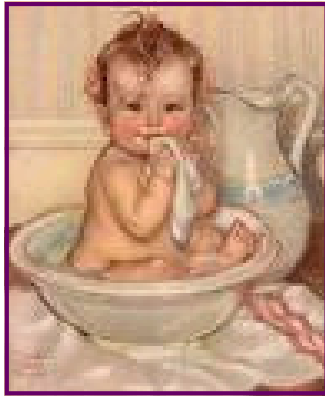
Avant le démarrage de vos travaux pour connaître les conditions d'attribution, vous pouvez contacter :

le Centre Départemental pour l'Amélioration de l'Habitat (C.D.A.H 76)
44 rue du champ des oiseaux 76000 ROUEN



Etat civil

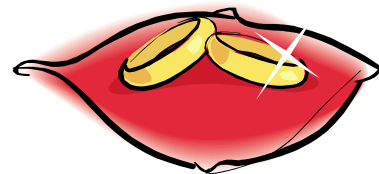
NAISSANCES HORS COMMUNE



BIARD	Annaëlle	21 janvier 2010
LEPARMENTIER	Juliette	02 mars 2010
LABé	Eva	11 mars 2010
GODEFROY	Camille	27 mars 2010
PISIAUX	Yasmine	04 août 2010
OBIN	Axel	16 août 2010
FOULON	Emma	31 août 2010
TOUTAIN	ilyana	11 septembre 2010
BRéARD	Inès	09 octobre 2010
PAUMIER	Clément	02 novembre 2010
BOURDON	Maxence	20 novembre 2010
CAPPA	Tristan	27 décembre 2010

MARIAGES

PISIAUX Jérôme et HOUMIR Samira	05/06/10
DELANOË Jean-Michel et PERIER Aurélie	21/08/10
NICOLAS Baptiste et VERNIERES Sonia	30/08/10
BALIERE Arnaud et BARQ Virginie	20/11/10



DECES

TOUTAIN Roland	24/01/10
MOREL née LEFEBVRE Viviane	22/07/10
RENARD Jean-Paul	04/11/10

AU CIMETIERE

Il est demandé aux personnes responsables d'une concession dans le cimetière d'en vérifier la date de fin et à l'échéance, de passer en mairie soit pour procéder au renouvellement, soit pour la remettre à la commune.

Une partie du cimetière est à présent aménagée pour recevoir des urnes funéraires ou procéder aux dispersions des cendres. Renseignements en Mairie.

Collecte des déchets ménagers

** Ordures ménagères Il convient de respecter le tri sélectif des déchets en vigueur dans la commune :

le verre, le plastique et les papiers/cartons doivent être déposés dans les containers mis à disposition (3 emplacements : face à la gare, parking salle polyvalente, Runetôt)

seuls les déchets ménagers doivent être déposés dans les poubelles pour ramassage.

** Containers à verres : Afin de respecter la tranquillité des personnes domiciliées à proximité des containers à verre, il est expressément demandé aux usagers de faire leurs dépôts de verre à des tranches horaires raisonnables : ni la nuit, ni le soir, ni le dimanche matin .



COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Faites votre propre compost à partir de vos déchets organiques alimentaires et de jardin (épluchures de légumes, gazon, feuilles...)

La Communauté de Communes met à disposition des usagers des composteurs individuels contre une participation de 15 € par composteur.

Vous pouvez les retirer à la déchetterie d'Yerville, sur présentation de votre carte d'adhérent et d'un chèque de 15 € établi à l'ordre du Trésor Public.

LA DECHETTERIE DU MOULIN A VENT à YERVILLE

La déchetterie de Yerville est ouverte aux Mottevillais (à votre premier passage vous devrez vous munir d'un justificatif de domicile (facture à vos nom et adresse) une carte d'adhérent vous sera délivrée).

Vous pourrez y déposer les déchets suivants :

Déchets verts (gazon, tailles de haie...), gravats, encombrants, ferrailles et autres métaux non ferreux, piles et petits accumulateurs, batteries automobiles, huiles moteurs et alimentaire, déchets ménagers spéciaux (pots et aérosols de peinture, acides...), déchets médicaux, bois (à l'exclusion de tous corps étrangers), pneus de véhicules légers, déchets d'équipement électriques et électroniques (télévisions, fours...), lampes (fluo-compactes,...) vêtements et plastiques durs (mobilier de jardin...).

Horaires de la déchetterie (rue du moulin à vent à Yerville)

<u>ETE</u> (du 01 avril au 31 octobre)		
	<u>matin</u>	<u>après-midi</u>
Lundi	10h-11h45	13h30 – 18h45
Mardi	<i>fermée</i>	13h30 – 18h45
Mercredi	<i>fermée</i>	<i>fermée</i>
Jeudi	09h-11h45	13h30 – 18h45
vendredi	<i>fermée</i>	13h30 – 18h45
Samedi	09h-11h45	13h30 – 18h45
Dimanche	<i>fermée</i>	<i>fermée</i>

<u>HIVER</u> (du 01 novembre au 31 mars)		
	<u>matin</u>	<u>après-midi</u>
Lundi	10h-11h45	13h30-16h45
Mardi	<i>fermée</i>	13h30-16h45
Mercredi	<i>fermée</i>	<i>fermée</i>
Jeudi	10h-11h45	13h30-16h45
Vendredi	<i>fermée</i>	13h30-16h45
Samedi	09h30-11h45	13h30-16h45
Dimanche	<i>fermée</i>	<i>fermée</i>

La déchetterie est également fermée tous les jours fériés.

Collecte des déchets ménagers

ANNEE 2011

COMMUNE DE MOTTEVILLE

Seuls les déchets ménagers ne pouvant pas être triés doivent être mis aux ordures ménagères collectées

Ramassage une fois par semaine le MERCREDI

JANVIER	5 – 12 – 19 - 26
FEVRIER	2 – 09 – 16 - 23
MARS	2 – 09 – 16 – 23
AVRIL	6 – 13 – 20 - 27
MAI	4 – 11 – 18 - 25
JUIN	1 – 08 – 15 – 22 - 29
JUILLET	6 – 13 – 20 - 27
AOUT	3 – 10 – 17 – 24 - 31
SEPTEMBRE	7 – 14 – 21 – 28
OCTOBRE	5 – 12 – 19 – 26
NOVEMBRE	2 – 09 – 16 - 23 - 30
DECEMBRE	7 – 14 – 21 – 28

Jours de collecte reportés

mercredi **27** avril : reporté au jeudi 28 avril

mercredi **15** juin : reporté au jeudi 16 juin

mercredi **17** août : reporté au jeudi 18 août

mercredi **2** novembre : reporté au jeudi 3 novembre

Numéros de téléphone en cas d'urgence

POMPIERS	18
POLICE NATIONALE	17
SAMU	15
CENTRE ANTIPOISON	03 20 44 44 44
DEPANNAGE EDF	02 35 53 11 53
DEPANNAGE SERVICE EAUX	
YERVILLE	02 35 56 67 10
FREVILLE	02 32 81 56 29

Prévenez les rapidement, mais uniquement pour signaler un danger immédiat.

PAS D'APPEL SANS IMPORTANCE

PREVISIONS METEO : le 3250 - ou : 08 92 68 02 76
Par SMS : VigiMet
Détail sur le site : <http://www.meteo.fr>

TRANSPORTS SCOLAIRES

De mauvaises conditions météorologiques peuvent nécessiter l'interruption des transports scolaires pour des raisons évidentes de sécurité. La décision, prise par Monsieur le Préfet, est annoncée aux Mairies par message spécial et diffusée par France Bleu Haute Normandie et FR3 (Edition Régionale) ou sur notre site internet <http://www.motteville-infos.fr>.

Au niveau communal, l'organisation suivante est retenue :

Possibilité n°1 : la suppression est annoncée pendant les heures d'école :

- l'information est donnée aux enfants par le professeur des écoles
- les chauffeurs de car informent les parents présents aux arrêts de cars
- un message annonçant la suppression des ramassages scolaires est mis en place sur la messagerie vocale du secrétariat de Mairie (02 35 96 82 67).

Possibilité n°2 : la suppression est annoncée en dehors des heures d'école :

- un message est mis en place sur la messagerie vocale du secrétariat de Mairie (02 35 96 82 67) et consultable à toute heure.

PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
D'ALFRED TRASSY-PAILLOGUES
Député de la 10ème circonscription

19 place Général Leclerc
BP 15
76760 YERVILLE

Tel : 02 35 56 73 06
Fax : 02 35 56 13 80

Adresse internet : atrassy-paillogues@assemblee-nationale.fr

Collaboratrices Anne MOTTET – Sophie EVRARD –

Portage des médicaments

RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-



La Municipalité organise depuis plusieurs années un service de portage à domicile de médicaments,

DU LUNDI AU VENDREDI
au bénéfice des personnes se trouvant
dans l'impossibilité de sortir de chez elles

CE SERVICE EST GRATUIT

PEUVENT ETRE CONCERNEES :

- Les personnes âgées ne pouvant plus se déplacer ;
- Les personnes seules empêchées de sortir par leur maladie ou leur accident ;
- Les personnes devant rester près de leur enfant lui-même malade ;
- etc.

Il est bien évident :

1/ que le but du service n'est pas de se substituer aux familles ; seules pourront être aidées les personnes ne bénéficiant pas de l'assistance d'un proche (famille trop éloignée ou absente).

2/ que les personnes elles-mêmes ne seront pas transportées (interdiction de concurrence avec les entreprises commerciales).

3/ que les médicaments seront pris à la pharmacie habituellement choisie par la personne (en aucun cas la Municipalité ne peut imposer une pharmacie)

COMMENT FAIRE ?

Pour recevoir ses médicaments vers 17 heures, du lundi au vendredi, il conviendra :

- 1/ d'appeler la mairie avant 15 h afin de laisser vos noms et n° de téléphone soit au secrétariat soit au répondeur (si vous appelez en dehors des heures de secrétariat)
- 2/ l'Agent municipal vous rappellera et passera chercher l'ordonnance avant 16 heures
- 3/ les médicaments seront apportés dans l'après midi.

Si vous n'êtes pas concerné, MERCI DE FAIRE PASSER L'INFORMATION AUTOUR DE VOUS !

Principales décisions 2010

Compte administratif 2009

Il est adopté à l'unanimité des votes tel que présenté par Mme la Présidente, comme suit :

Section de fonctionnement : solde créditeur 6 418.42 €

Section d'investissement : néant

Affectation du résultat : report à nouveau créditeur 6 418.42 €

Compte de gestion du receveur : adopté à l'unanimité des votes.

Budget primitif 2010

Il est adopté à l'unanimité des votes tel que présenté par Mme la Présidente ; il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 24 460 € Section d'investissement : néant

Centre de loisirs sans hébergement 2010

Sur proposition de Mme la Présidente et après en avoir délibéré, les Membres du CCAS décident à l'unanimité des votes :

- d'ouvrir le CLSH 2010 du lundi 05 au vendredi 30 juillet de 09h à 12h et de 14h à 18h (sauf campings) et du lundi au vendredi

- de prendre les inscriptions à la semaine

- de fixer la participation des familles par enfant et par semaine comme suit :

familles de Motteville : 27 € / semaine

familles des communes partenaires : 31.00 € / semaine

un abattement sera accordé comme suit :

revenu imposable inférieur à 21 000 € = - 15 %

revenu imposable inférieur à 25 000 € = - 05 %

familles issues d'autres communes : 47.00 € / semaine

Aide Sociale

Diverses demandes d'aide sociale sont examinées par la commission au cours de l'année.

Le colis de Noël est distribué aux personnes de plus de 70 ans en 2010 ; il est d'un montant maximum de 35 €.

Mme la Présidente rappelle que les personnes âgées peuvent solliciter les Membres du CCAS en cas de problème.

Si vous avez besoin d'une Aide Ménagère, vous devez vous renseigner auprès de :

Bureau de l'ADMR - Espace Delahaye à Yerville - Tel : 02 35 56 79 17

En 2010, le Centre de Loisirs a ouvert ses portes du lundi 05 au vendredi 30 juillet ; il y avait 45 inscrits et 32 enfants (en moyenne) étaient reçus chaque jour. Ils étaient séparés en trois tranches d'âge : 5/6 ans, 7/9 ans et 10/12 ans.



L'encadrement était assuré par : DAVID Bérengère, GARRY Cécile, LECOMTE Angéline, MORIN Sylvie, BLOT Yann-Erwan, DUCROQ Lucie, BRUNET Lucie, GUILLERME Clémentine.

La Direction était assurée par Sophie BOHAER

LES PRINCIPALES ACTIVITES ET SORTIES

Comme chaque année, les enfants ont participé à des grands jeux d'extérieur, à de nombreuses activités à l'intérieur du centre de loisirs : activités manuelles, créatives, chants et ateliers divers ; Ils sont partis en camping en bord de mer à Veules les Roses, ont participé à une sortie « tipis - retour à la nature », sont allés au cinéma, ont visité la ferme « au fil des saisons », se sont rendus au lac de Caniel et ont bénéficié du bowling, ont passé une journée d'aventures dans le labyrinthe d'Artmazia et une autre en parcours dans les arbres, les plus grands sont allés aux Docks Laser pour une après midi jeu.



Le dernier jour, un spectacle a emporté les parents dans un voyage en airbus Motteville, avec escales tout autour de la terre !!

Ecole Joseph Deneuve

L'école se compose de quatre classes actuellement réparties en trois lieux, suite à l'impossibilité de réintégrer les anciens locaux évacués depuis la rentrée 2008.

Les deux classes de maternelle sont à Motteville, le CP à Cideville et la classe de CM2 est à Flamanville.

Cette situation devrait prendre fin pour la rentrée 2011, lors

Ce séjour financé par les parents, le SIVOS et les amis de l'Ecole a permis aux 31 enfants de découvrir les joies de la montagne avec un programme chargé et varié :

Les enfants ont participé à de nombreuses activités : ski pour 5 demi journées, une après midi raquettes, de la luge, des soirées : contes, jeux de société, travaux manuels, des visites : maison du patrimoine, marché de montagne, un écomusée du bois, une ferme fabricant du Reblochon.



Au cours du mois de juin, les maternelles sont allées au parc Eana à Gruchet le Valasse étudier le développement durable.

Les CP et les CE1 situés à Cideville sont allés dans un parc animalier où ils ont pu assister à un spectacle de voltige équestre.

Les CE2/CM1/CM2 situés à Flamanville sont allés en Baie de Somme au parc du Marquenterre étudier la vie des oiseaux migrateurs.

L'élection des représentants de parents d'élèves a eu lieu **le vendredi 15 octobre 2010.**

Ont été élus : Mme Galle, Mme Picot, Mme Guyomard, Mme Naze,

Mme Cury, Mme Mall.

de l'intégration dans la nouvelle école.

L'école de Motteville est regroupée avec les écoles de Cideville et de Flamanville. Le regroupement pédagogique compte six classes.

A la rentrée 2010, les effectifs du regroupement étaient les suivants :

Classes	Effectifs	Enseignants
PS-MS	25	Mme Duarte-Dumont
GS	21	Mme Pfister
CP-CE1	24	Mme Bucaille
CE1-CE2	21	Mme Hérouard
CE2-CM1	24	Mr Bucaille
CM2	20	Mr Diaz
Total	135	

Les élèves de CM1 et de CM2 sont partis en classe de neige du 07 au 13 mars 2010 dans le centre « les petits chamois », situé en Haute-Savoie, dans la commune de « Les clefs », près de la Clusaz, berceau du reblochon.

Les enfants étaient encadrés par Bernard BUCAILLE, directeur de l'Ecole de Flamanville, de Dimitri LINTOT, professeur des Ecoles, rattaché aux CM2, Maryse FONTENAY, Présidente du SIVOS et Béatrice DEHAYE, agent de la Commune de Flamanville.

Au mois de décembre, les élèves du regroupement ont reçu des livres et des friandises offerts par le SIVOS. Le spectacle de magie offert par « les Amis de l'Ecole » prévu pour le 17 décembre a dû être reporté à cause des intempéries. Il aura lieu **le 7 avril 2011.**

Les inscriptions pour **la rentrée de septembre 2011** auront lieu au mois d'avril. Les dates paraîtront dans les journaux locaux et à la mairie.

L'équipe pédagogique tient à remercier le SIVOS qui permet la réalisation matérielle et financière de certains projets mis en œuvre, la commune de Motteville pour son aide matérielle et financière, les parents d'élèves qui apportent ponctuellement leur aide aux enseignants et l'association « les Amis de l'Ecole » pour sa participation financière aux projets des enseignants.

Le directeur

J. DIAZ

Motteville / Flamanville / Cideville

L'association des Amis de l'école regroupe quelques parents, enseignants désirant apporter une aide aux activités éducatives du regroupement (classes de découvertes, sorties, achat de matériel).

Cette année, nous avons à déplorer le départ des membres de Cideville : Laure Roulan (trésorière adjointe) qui nous quitte pour déménagement et Laurence Langlois (secrétaire adjointe).

En ce qui concerne la constitution du bureau, elle reste inchangée :

- Président : M. Leury Tony
- Vice-président : M. Soudet Charles
- Trésorière : Mme Gougeart-Lecourt Christelle.
- Secrétaire : Mme Fleury

Comme l'année précédente plusieurs manifestations ont été organisées et ont permis l'apport de bénéfices relativement conséquents. Parmi ces événements, on compte :

- Les deux ventes de gâteaux, pizzas du 11 décembre 2009 et du 11 juin 2010
- La tombola du mois de juin.
- Et le temps fort de l'année : repas paella qui a eu lieu le 20 février 2010.

Grâce à ces actions, les élèves des classes de CM1 et CM2 partis en classe de neige du 7 au 13 mars 2010 ont bénéficié d'une réduction de 70 euros. Par ailleurs, l'ensemble des enfants du regroupement s'est vu offrir le spectacle de la troupe «les trois rives » initialement prévu pour Noël mais qui compte tenu des mauvaises conditions météo a été reporté au 30 mars 2010 . Enfin l'association a permis l'achat de livres en direction des élèves de maternelle.

Nous pouvons donc nous réjouir sans prétention d'avoir apporté une contribution intéressante à l'épanouissement des enfants scolarisés dans nos communes et j'ai été ravi de participer à cette initiative depuis maintenant quatre ans. Néanmoins j'ai décidé pour des raisons personnelles de ne pas renouveler mon engagement en tant que président au sein de l'association l'année prochaine.

Par conséquent, une assemblée générale extraordinaire aura lieu au mois de juin prochain pour décider de la suite à donner à l'association, avec quel nouveau ou nouvelle président(e). Je profite donc de cette lettre pour sensibiliser toutes les bonnes volontés à nous rejoindre lors de cette assemblée.

Vous pouvez éventuellement me contacter pour avoir plus d'informations concernant le fonctionnement de l'association au **0645713439**

Meilleurs vœux à tous

Cordialement,

Tony Leury

Après 32 réunions à la salle des fêtes de Flamanville, nous avons enfin rejoint notre commune et découvert notre nouveau lieu de rencontre. Avec ses deux salles, il nous permet d'envisager une organisation différente de nos activités.

En attendant cette nouvelle salle, nous avons continué à nous réunir chaque mois pour nos activités habituelles : dominos, cartes... et partager un copieux goûter avec galettes des rois, crêpes, pâtisseries...

La participation à ces réunions est en nette diminution ; celle de Noël, par exception, a connu un record d'affluence.

Nos sorties en 2010

IL ETAIT UNE FOIS...LES COMEDIES MUSICALES



Notre après-midi du 20 mai 2010 débuta par le rassemblement des 32 participants devant la mairie sous un soleil radieux.

Départ à 14h00 et nous prenons la direction de la ville de Yvetot sans oublier un geste amical à un adhérent sur notre passage.

Comme prévu beaucoup de monde était au rendez-vous à cette manifestation. L'attente fut raisonnable et puis nous sommes invités à nous installer aux places réservées.

Malheureusement les dites places étaient invisibles et après consultation d'organisateur impuissants, notre groupe s'est dispersé et installé dans les fauteuils restés disponibles.

La première partie du spectacle retraça les classiques comédies musicales de Broadway (Hello Dolly, Chantons sous la pluie, West Side Story, Grease...

Les artistes aux voix exceptionnelles, dansant de dynamiques ballets ont produit un début de comédie qui nous a ravi et promettait après l'entracte une suite très attendue.

La deuxième partie fut réellement enthousiasmante et composée de comédies comme « Les Demoiselles de Rochefort, Notre dame de paris, Les Dix Commandements... » qui aux premières notes nous ont remis les paroles sur les lèvres.

Ce magnifique spectacle a revisité les comédies musicales les plus connues pour notre plus grand plaisir.

Puis vint la fin de cette superbe comédie musicale sous les applaudissements appuyés des spectateurs.

Retour à Motteville vers 18h00 et toujours sous le soleil.

NOTRE SORTIE DE CAEN

Le 16 Septembre, les 55 participants sont présents au rendez-vous de 7h15 et après un embarquement dans la bonne humeur nous prenons le départ et passons par le pont de Normandie : un bien bel ouvrage de la technologie française.

Sur notre trajet d'environ 2h00 nous faisons une halte pour nous détendre les jambes et prendre un café.

Arrivé place de l'hôtel de ville notre groupe est reparti en deux et commence la visite de l'abbaye-aux hommes.

Un peu d'histoire

L'abbaye-aux-hommes comprend l'abbatiale Saint-Etienne (XI^e, XIII^e et XVII^e) qui abrite la tombe de Guillaume le Conquérant ; les bâtiments conventuels (XVIII^e) actuel Hôtel de Ville ; le cloître et la salle des Gardes (XIV^e), l'ancienne salle d'apparat devenue salle du conseil municipal.



La fondation de l'abbaye

En 1050 ou 1051, Guillaume épouse sa lointaine cousine, Mathilde de Flandre, fille du Comte de Flandre. Leur mariage, jugé consanguin, est donc prohibé par le pape Léon IX. En contrepartie du pardon accordé par le Pape Nicolas II, ils fondent à Caen en 1059 deux abbayes bénédictines : l'abbaye aux Hommes dédiée à Saint Etienne, et l'abbaye aux Dames dédiée à la Trinité.

Au cours de la guerre de cent ans, les anglais lancent de multiples attaques contre la ville et l'abbaye. Puis viennent les guerres de religion, les bâtiments conventuels et l'abbatiale sont pillés, le tombeau de Guillaume est profané.



Juin-juillet 1944 bataille de Caen

Pendant les bombardements, le lycée Malherbe et l'abbatiale Saint Etienne servent de refuge. Signalés comme îlot sanitaire les bâtiments sont épargnés

Visite de l'abbaye

Le cloître a été reconstruit à la place de l'ancien par Guillaume de la Tremblaye. La construction a duré plusieurs décennies:



Les galeries sont de type toscan : les arcades en plein cintre sont encadrées par de fausses colonnes rectangulaires légèrement en saillies surmontées de chapiteaux doriques comme à l'abbaye d'Ardenne reconstruite à la même époque. À l'intérieur, les arcades sont rythmées par des arc-doubleaux reposant sur le même type de fausse colonne. Le plafond des arcades est constitué de voûtes d'arêtes doubles déprimées avec lunettes longitudinales et transversales et de plafonds centraux octogones bordés de nervure. Le même dispositif a été employé à l'abbaye aux Dames, mais le cloître n'y a jamais été fermé par manque de moyen.

La célèbre pierre de Caen, a été utilisée dans le monde entier : Guillaume le Conquérant l'utilisa massivement pour la construction, à Caen, du château fort et des deux abbayes bénédictines. Suite à la conquête de l'Angleterre, s'ouvrit un énorme marché à l'exportation. De nombreux monuments en témoignent encore aujourd'hui : la Tour de Londres, la cathédrale de Canterbury. Elle fut également utilisée à New-York, en Allemagne et en Belgique.



La "salle des gardes" contrairement à ce que son nom laisse entendre, n'a jamais abrité de gardes. Construit au 14^e siècle, ce bâtiment de style gothique était en effet une salle d'apparat. Elle accueillait les grands seigneurs en visite à l'abbaye. L'échiquier de Normandie, les Etats Provinciaux y siégèrent de nombreuses fois. C'est aujourd'hui l'une des plus belles salles du conseil municipal en France.

Après cette très belle visite commentée par des guides passionnés, nous allons rejoindre le petit train pour la visite du centre de Caen.

Notre départ mouvementé n'entama pas la bonne ambiance du groupe. Nous avons vu défiler sous nos yeux les principaux sites de la ville comme l'église Saint Pierre, le Château de Guillaume le Conquérant, le quartier historique du Vaugueux, l'Abbaye-aux-Dames, le port de plaisance, l'Abbaye-aux-Hommes, la Place Saint-Sauveur...



Il est 13h00, le petit train nous dépose devant le restaurant. Nous sommes accueillis avec courtoisie et dirigés au premier étage dans une salle baignée de lumière. Un très bon repas

Amicale des aînés

nous est servi avec cordialité et sans précipitation. Après le traditionnel café, le président nous invite à rejoindre le car pour notre dernière excursion.

A 15h30 nous embarquons sur le Boédic pour notre croisière commentée sur le canal de Caen. Nous prenons le large pour rejoindre la mer par un canal long d'une quinzaine de kilomètres. Situé au cœur de la Baie de Seine, en Basse-Normandie, le port de Caen-Ouistreham est le 10 ième port français grâce à un trafic annuel proche de 4 millions de tonnes et un million de passagers.

Le canal commence au bassin Saint Pierre dans le port de Caen, tout au long du canal sont aménagés des quais. La profondeur actuelle est de 10 mètres et la largeur peut atteindre 200 mètres (dans le bassin de Calix).

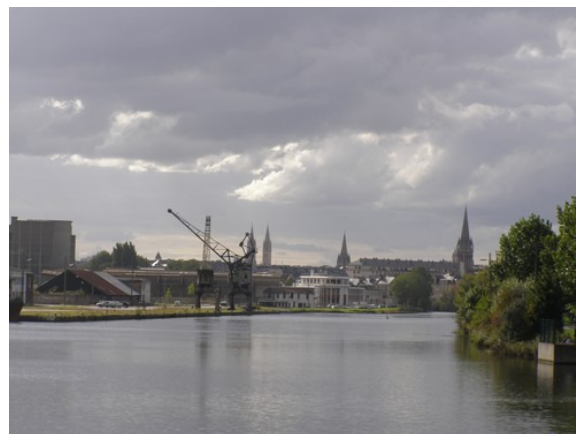
A l'aller après le viaduc de Calix nous défilons devant le quai de Blainville et de la zone industrielle.

Ensuite vient le pont tournant de Colombelles, son tablier tourne horizontalement pour le présenter dans l'axe de la voie d'eau qu'il franchit et libère ainsi le passage pour notre bateau



Apparaît ensuite le Pegasus Bridge (pont Pégase) : nom de code donné pendant la Seconde Guerre mondiale au pont de Bénouville. Sa capture par des commandos britanniques arrivés de nuit par planeurs est un des hauts-faits du débarquement de Normandie le 6 juin 1944. Enfin nous arrivons devant les écluses de Ouistreham

Au retour nous apercevons la maison d'Aristide Briand puis nous passons devant le château de Bénouville racheté en 1792 par un ancien fermier général... guillotiné en 1794. Sa fille hérite du domaine qui restera dans sa famille jusqu'en 1927. À ce jour il est la propriété du conseil général du Calvados qui, dans une première étape le transforme en maternité départementale : Gérard Lenormand est né dans cet établissement où la mère d'Annie Girardot fut sage-femme. En 1980, il est réhabilité et restauré pour ouvrir ses portes au public en 1990.



Puis enfin apparaît le petit Lourdes. Un négociant en vins de Rouen, dont l'épouse avait été guérie, selon lui, à Lourdes, fit une donation à la condition que soit construite une reproduction en miniature du lieu de l'apparition présumée.

Retour à quai après 2h00 de navigation et de découvertes très intéressantes.

Nous prenons le retour pour Motteville, arrivés vers 19h30 nous nous séparons avec la satisfaction d'avoir passé une bonne journée.

Si vous souhaitez participer à nos activités et que vous êtes retraité(e)s ou préretraité(e)s n'hésitez pas à nous rejoindre : nous vous attendons. (L'adhésion à l'Amicale est fixée à 12 € cette année).

Amicale des aînés



Noël avec l'Amicale des Aînés

Comme chaque année, à la réunion de décembre, les membres de l'Amicale délaissent leurs jeux habituels pour fêter Noël.

Le 16, nous étions cinquante-huit pour participer au traditionnel loto gratuit, où chacun reçoit un lot. Puis vint l'heure du goûter, suivi par une distribution de friandises. 15 adhérents de plus de 80 ans, (sur les 21 que compte l'Amicale) étaient présents, ils ont reçu un cadeau supplémentaire.

Le bureau de l'Amicale réfléchit à une animation différente pour les prochaines années, de façon à éviter la lassitude.



Lors de l'assemblée générale du 11 Mars, la composition du bureau a été modifiée comme suit :

- **Monsieur Yves PETIT** est élu trésorier à la place de Madame FLEURY qui ne souhaitait plus assurer cette fonction ; elle reste cependant membre du bureau.
- **Monsieur Jean LEBOURGEOIS** est élu trésorier adjoint.
- **Monsieur Daniel YZET** devient secrétaire en remplacement de Monsieur CABOT.
- **Madame Yolande POUYER** entre au bureau comme membre.

Cette nouvelle équipe va maintenant gérer et organiser le fonctionnement de notre Amicale.

En 2011, nous avons décidé d'assister aux spectacles « Holiday on Ice » le 30 Avril et « Age tendre » le 12 Novembre au Zénith de Rouen. Notre prochaine sortie d'une journée pourrait nous conduire vers la capitale mais n'en disons pas plus... les recherches se poursuivent.



Par contre, cette année, faute de participants mottevilais suffisants, nous n'organiserons pas de « grand voyage ». Espérons que l'arrivée de nouveaux adhérents permettra de retrouver des volontaires pour ce voyage qui offrirait, pour un prix relativement modeste, de vraies vacances très appréciées.

Comme en 2010, la recherche de nouveaux adhérents devra être poursuivie. Notre amicale fonctionne bien et permet aux adhérents de se retrouver régulièrement. Rappelons-nous que la solitude est, dit-on, le mal de notre époque ; il ne pourra être vaincu qu'avec la volonté de tous.

La municipalité soutient notre action par l'attribution d'une subvention (690€) et la mise à disposition de salles gratuitement : au nom de tous, nous la remercions.

La municipalité de Flamanville doit également être remerciée pour son accueil chaleureux pendant presque trois ans .

Nous ne pouvons terminer ce propos sans avoir une pensée pour nos disparus de l'année :

Monsieur CABOT secrétaire de l'amicale depuis de fort longtemps,

Madame Suzanne MONTIER, adhérente de la première heure,

Madame DROUET, notre doyenne, disparue peu de temps avant son centième anniversaire.

Nous devons également souhaité une meilleure santé aux adhérents que la maladie empêche de participer à nos activités.

Messieurs YZET et DUPRAY

Anciens Combattants

De nouveau, nous vous donnons les activités effectuées par notre Association au sein de notre commune.

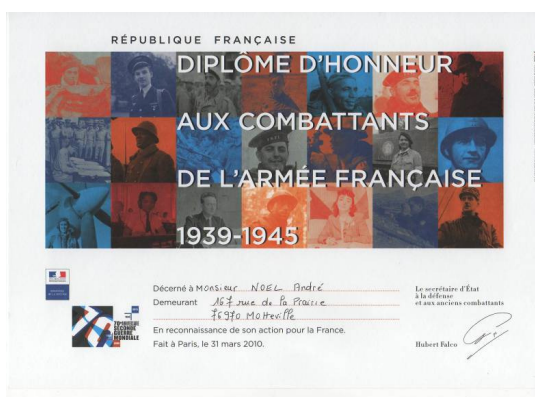
Tout d'abord, nous avons regretté les décès de deux de nos membres qui dans les années antérieures, étaient actifs dans notre association : Mr Pierre CABOT et Madame Suzanne MONTIER

Le 8 Mai nous avons participé à une réunion de prières en l'église de Motteville.

Notre drapeau a accompagné les festivités de la fête patronale, dans un contexte délicat vu la fête foraine devant le monument aux morts.

Le 18 juin, une délégation de notre association, s'est jointe à la remise d'un diplôme de combattant à M. NOEL, par Madame PETIT, Maire de notre commune.

lieu à Croixmare. Ce même jour ; l'assemblée générale s'est déroulée dans la nouvelle salle de notre commune, et nous avons remercié la commune par l'intermédiaire de Madame Petit , Maire, de l'octroi d'une subvention. Le bureau ayant été reconduit dans sa totalité et nous avons enregistré l'adhésion d'un nouveau membre honoraire en la personne de M. Lebourgeois, frère de M Lebourgeois tué en Algérie. Le midi, après avoir offert aux présents des festivités, un vin d'honneur, l'association des anciens combattants de Motteville ainsi que les anciens combattants de Flamanville participèrent à un banquet spécialement prévu pour cet événement, dans la magnifique salle des fêtes de Motteville mis à notre disposition par la Municipalité.



Au début de l'automne, nous avons assisté à la remise du drapeau du 9 D.I.P. à la commune de Motteville section dissoute, par manque d'effectifs actifs ; il faut comprendre que ces jeunes de 1939-45 disparaissent régulièrement après 65 ans de paix.



En décembre, nous sommes allés, malgré un temps déplorable nous recueillir sur les tombes de nos deux jeunes M.CABOT et LEBOURGEOIS morts pour la France en Algérie.

Le même jour ; notre trésorier a assisté à l'assemblée générale de la section de Seine Maritime de l'association RHIN ET DANUBE à Bolleville., suivi de leur banquet. Pendant cette réunion, le Bureau Départemental de Rhin et Danube a autorisé que l'association des anciens combattants de Motteville honore les anciens du 9ème DIP en participant aux cérémonies de la commune avec leur drapeau.

Le 11 Novembre, les 2 drapeaux ont participé aux cérémonies du souvenir, la réunion de prières ayant eu

Le Président
Mr David
Mr Corruble



L'année 2010

La saison a débuté par la première foire à tout qui a été une parfaite réussite, sous le soleil et le vent ; 70 exposants ont répondu présents et c'est dans une très bonne ambiance que s'est déroulée cette journée.



Cette foire à tout a occupé trois emplacements : la rue principale, la place de l'église et le terre plein herbeux route de Limésy ; les exposants étaient tous ravis de cette installation ; il est vrai que, d'année en année, cette foire s'agrandit et nous avons même refusé une trentaine d'exposants. Pour les années à venir, nous chercherons un emplacement adéquat pour pouvoir accueillir tout le monde.



Notre deuxième manifestation de l'année, ce fut la Pentecôte. Plusieurs réunions entre les forains et les élus de la commune ont été nécessaires. Les forains ne voulaient pas des terrains que nous leur propositions. Suite à des échanges assez vifs, nous avons réussi à leur faire entendre nos propositions et ce n'est que la semaine avant la Pentecôte que tout le monde s'est mis d'accord sur les emplacements de la fête. J'espère que 2011 sera plus calme à ce sujet et que tout va reprendre sa place sans nouvelle querelle.

Nous avons tout de même réussi ces trois jours, car le soleil était au rendez-vous, et, finalement, les forains étaient contents. Il y a eu une superbe foire à tout et une très belle exposition de voitures anciennes. Je remercie Mr Carpentier pour le prêt de son terrain, ce qui nous a permis de faire un parking et gérer une meilleure fluidité de la circulation dans Motteville, avec beaucoup moins de risques d'accident. La foule était venue nombreuse à ces manifestations. N'oublions pas non plus le très beau feu d'artifice tiré le dimanche soir.



Motteville Loisirs



La saison s'est terminée par le traditionnel marché de Noël, le dimanche 19 décembre. Une nouvelle fois, nous n'avons pas eu de chance, puisqu'il a neigé toute la journée ou presque. Pourtant, cette année, le nombre d'exposants avait augmenté ; 20 étaient inscrits ; seuls 4 n'ont pu se déplacer à cause de la neige qui rendait les routes difficilement praticables pour ceux qui venaient de loin.



Dans l'ensemble, la journée a tout de même été satisfaisante et les exposants très contents par l'accueil, (dans la salle des fêtes), ont insisté pour revenir en 2011. Malgré le temps, nous avons eu du monde durant cette journée et des achats ont été effectués.



Nous renouvellerons notre marché de Noël le 18 décembre 2011.



Notre programme pour 2011

- Dimanche 10 avril : foire à tout
- 11, 12 et 13 juin : fête de la Pentecôte
- 8 et 9 octobre : exposition de peinture
- Dimanche 26 novembre : loto
- Dimanche 18 décembre : marché de Noël

J'en finirai avec tous mes remerciements : à Madame le Maire, à ses adjoints, aux conseillers municipaux, aux employés communaux, pour leur soutien financier et matériel, à Mr le député, aux conseils général et régional, à nos commerçants, aux habitants qui ont suivi nos festivités. Un grand merci à tous les bénévoles de l'association qui ont répondu présents aux manifestations que nous avons organisées durant cette année 2010.

L'association Motteville-Loisirs repart pour l'année 2011, grâce à nos nouveaux bénévoles qui sont venus nous rejoindre en fin d'année. Si d'autres personnes sont désireuses de venir grossir l'effectif de l'association, il n'y a aucun problème, nous acceptons tout le monde et toutes les idées seront les bienvenues. Je vous donne rendez vous pour 2011 en espérant que vous serez satisfaits du programme proposé.

Le Président

Mr Marcel BRUNY

Motteville Informatique

Exercice 2009/2010

Nous voici au terme de notre 8^{ème} année d'existence et entamé depuis le mois d'octobre la 9^{ème} rentrée informatique.



C'est donc l'heure du bilan 2009/2010. Nous avons commencé l'année par la traditionnelle réunion de prérentrée à la salle polyvalente de Flamanville. C'est devant une modeste assemblée que nous avons exposé les activités du club, les horaires possibles suivant les disponibilités de chacun et les différents niveaux. La modeste assemblée s'explique du fait de l'avancée de la date, mais les inscriptions se sont enchaînées par la suite pour finir à 50 Adhérents dès les premiers cours.

Les sessions mises en place :

- ✚ Mardi de 14H00 à 16H00 : session débutants avec Gérard Forher
- ✚ Mardi de 17H30 à 19H30 : session débutants avec Daniel Dieulle
- ✚ Mardi de 20H30 à 22H30 : session perfectionnement avec Serge Tannay
- ✚ Mercredi de 14H00 à 16H00 : session perfectionnement avec Daniel Plaquin
- ✚ Mercredi de 16H30 à 18H30 : Session Perfectionnement avec Daniel Plaquin
- ✚ Jeudi de 18H30 à 20H30 : Session perfectionnement avec Jean-paul Desjardins
- ✚ Jeudi de 20H30 à 22H30 : Session Débutants avec Jean-Paul Desjardins

Le premier trimestre se terminant, nous avons commencé l'année 2010 par la traditionnelle cérémonie de vœux et de dégustation de la galette des rois. Pratiquement tous les adhérents ont répondu à cette invitation et ont pu échanger leurs expériences.

Durant cette cérémonie nous avons pu de nouveau proposer des séances supplémentaires

portant sur la prise de vue photo. Ces sessions sont animées par Gérard Forher adhérent lui-même au club photos de Hautot Saint Sulpice. Deux séries de 3 séances prise de vue ont pu être mises en place.

Au mois de mars le Conseil Général a mis en place une exposition sur les différentes technologies de communication et ainsi limiter la fracture numérique entre générations. Nous avons été invités à débattre entre des collégiens, des associations, des retraités.



Le stand s'appelait « Le café des âges ».

Les deux trimestres suivants se sont déroulés dans la bonne humeur avec ses animateurs respectifs. Avant d'arriver à la fin d'année scolaire ou près de la moitié des adhérents ont promis de revenir pour approfondir leurs connaissances. La clôture de cette année de cours s'est terminée sous forme d'une Garden party très appréciée de tous. Il faut dire que le soleil était également présent.



Motteville Informatique

Cette année nous avons investi dans deux nouveaux ordinateurs avec écrans plats avec le système d'exploitation « Windows 7. »

Je tiens à remercier les animateurs pour leur bénévolat et le temps passé sans compter et sans lesquels nous ne pourrions assurer ces sessions.

Les remerciements suivants, vont vers la municipalité qui nous a toujours soutenue en particulier pour la mise à disposition d'une salle et sans oublier la subvention annuelle.

Un dernier remerciement à la municipalité de Flamanville pour le prêt sa salle polyvalente à l'occasion de nos réunions.



Le Président:

Mr DIEULLE Daniel

MOTTEVILLE

Edition du 24/01/2011

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES PAR CATEGORIES EXERCICE 2010

Catégories / Sous-catégorie(s)	Débit	Crédit	Solde
REVENUS			
740 Subventions			
7402 Subvention Mairie	0.00	300.00	300,00
Total 740 Subventions			300,00
756 Cotisations			
7561 Cotisations Adhérents	0.00	4 900.00	4 900,00
Total 756 Cotisations			4 900,00
764 Revenus de valeurs de Placement			
7640 Interêts CODEVI	0.00	52.30	52,30
Total 764 Revenus de valeurs de Placement			52,30

DEPENSES			
601 Matériel informatique			
6012 Achat ordinateur	1 518.25	0.00	-1 518,25
Total 601 Matériel informatique			-1 518,25
602 Fournitures de bureau			
6022 Diverses fournitures	44.02	0.00	-44,02
Total 602 Fournitures de bureau			-44,02
611 Téléphone & Abonnements			
6111 Communications + Abonmt	203.59	0.00	-203,59
6112 Internet	337.72	0.00	-337,72
Total 611 Téléphone & Abonnements			-541,31
615 Entretien & Réparations			
6151 Entretien sur Immobilier	26.60	0.00	-26,60
Total 615 Entretien & Réparations			-26,60
616 Assurance			
6161 Assurance Multi risques	181.00	0.00	-181,00
Total 616 Assurance			-181,00
625 Déplacements			
6251 Frais Carburants	86.05	0.00	-86,05
Total 625 Déplacements			-86,05
625 Petites dépenses			
6250 Epiceries diverse	348.67	0.00	-348,67
Total 625 Petites dépenses			-348,67
671 Don aux Oeuvres			
6712 Telethon	30.00	0.00	-30,00
Total 671 Don aux Oeuvres			-30,00

Total REVENUS :	5 252,30
Total DEPENSES :	-2 775,90
Total DIVERS :	0,00
Bilan de l'exercice :	2 476,40

>> Vie associative

ASRPM Association de Sauvegarde et de Restauration du Patrimoine Mottevillais

Cette année a été consacrée quasi exclusivement à la remise en état de la base de V1.

Après plusieurs mois de débroussaillage et de nettoyage, grâce à l'aide des bénévoles de l'association, de volontaires mottevillais et de l'association TSFM, la base est devenue accessible. Une visite sans explications n'ayant que peu d'intérêt, nous avons souhaité organiser une manifestation les 11 et 12 septembre dernier « l'enfer des V1 » afin de faire découvrir ou redécouvrir ce site aux mottevillais.

Cette animation qui bénéficia d'un temps clément a réuni près de 1500 visiteurs.



Après une cérémonie d'hommage au monument aux morts et à la stèle du 7ème bataillon, un vin d'honneur fût donné en présence de Mme le Maire et de plusieurs de ses conseillers; du Colonel Masset (Association Rhin Danube), de plusieurs Maires du canton, de Mr David (Président de l'Association des Anciens Combattants) et plusieurs de ses membres, notamment Mr Pouyer (porte drapeau) ainsi que Mr Rémi Tesson, membre actif du réseau de résistance « Les Deux Léopards »



>> Vie associative

ASRPM Association de Sauvegarde et de Restauration du Patrimoine Mottevilais



Pour l'occasion, la cour d'honneur du château fût rebaptisée « camp allié » avec la présentation de nombreux véhicules et matériels militaires, Américain, Anglais, Canadiens et Ecossois, ainsi qu'une exposition très fournie grâce à la collection personnelle d'un mottevilais d'origine Mr Bruno Bourguine. La base fut transformée en camp retranché Allemand, avec une visite guidée et commentée par notre spécialiste maison Eric Boonaert. Un spectacle de reconstitution historique clôtura ces 2 jours, qui nous l'espérons, auront ravis les visiteurs.



Nous tenons à remercier les donateurs et les entreprises partenaires pour l'aide financière qu'ils nous ont apporté, les associations de reconstitution historique qui ont permis la réalisation de cette manifestation, ainsi que les mottevilais et les visiteurs extérieurs pour leur participation, preuve de leur attachement à la défense de notre patrimoine.

Au moment d'écrire cet article, nous venons d'apprendre, avec une grande tristesse, la disparition de notre patriarche Mr Jean GAMELIN.

Avec lui, c'est une figure emblématique de notre commune qui vient de nous quitter. Son charisme, son intelligence, son érudition, notamment en histoire, sa clairvoyance et son sens de la répartie imposaient le respect. Motteville lui doit beaucoup. Il me manque déjà, il nous manquera toujours. Ne l'oublions jamais.

Hervé Thorel

Tennis de Table

SAISON 2009- 2010

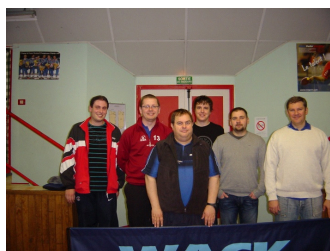
Les résultats de la deuxième phase de cette saison ont été assez inattendus. En effet, deux des quatre équipes ont accédé au niveau supérieur en fin de phase en juin 2010.

Le résultat le plus important est l'accession historique de notre équipe 1 en régionale 3, niveau jamais atteint par le club.

R4 C

Clc	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	TT OISSEL 2	18	7	5	1	1	0	89	51
-	AS MOTTEVILLE 1	18	7	5	1	1	0	77	63
3	US C BOIS GUILL 1	15	7	3	2	2	0	84	56
4	EXXONMOBIL SL 1	14	7	3	1	3	0	69	71
5	RACING CLUB POR 1	12	7	2	1	4	0	62	78
-	PING PONG CLUB 1	12	7	2	1	4	0	68	72
7	COF DUNOISE PON 1	11	7	1	2	4	0	56	84
-	GAILLON AUBEVOY 1	11	7	2	1	3	1	55	85

L'équipe fanion qui a au final terminé première devant Oissel2 a enfin réussi à accéder à la régionale 3. Christophe JOUEN, coach de l'équipe, était très content de la prestation de ses joueurs lors de cette deuxième phase.



Les équipes 1 et 3

L'autre résultat inattendu est l'accession de l'équipe 3 à la départementale 1 alors que son espoir ne dépassait pas le maintien. L'équipe 3, managée par Claude LECOQ, a terminé première de son groupe, puis quatrième sur quatre des poules finales en départementale 2. Très bons résultats de cette équipe.

Clc	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	AS MOTTEVILLE 3	14	6	4	0	2	0	64	56
2	TOUFFREVILLE 1	13	6	3	2	0	1	57	43
3	F J LA REMUEE 3	12	6	3	0	3	0	62	58
-	FAUZEB.STCLAIR 2	12	6	2	2	2	0	61	59
5	C P CANYCAIS 1	11	6	3	0	2	1	54	46
6	CP YVETOT 4	10	6	2	0	4	0	52	68
7	CP VALMONT 1	8	6	0	2	4	0	50	70

D2 B

Ces très bons résultats auguraient une première phase de la saison suivante assez difficile pour ces deux équipes si des renforts ne pouvaient être effectués à l'intersaison.

Pour ce qui concerne les équipes 2 et 4 elles se sont maintenues à leur niveau respectif en départementales 1 et 3.

D1 C

L'équipe 2 a réussi à se maintenir en terminant avant dernière de son groupe. Frédéric LEBEVRE a su mobiliser ses joueurs afin de rester à ce niveau.

Clc	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	MT ST AIGNAN TT 5	21	7	7	0	0	0	97	43
2	CO COURONNE 1	15	7	3	2	2	0	74	66
-	ENTENTE ST PIER 6	15	7	4	0	3	0	87	53
4	CP QUEVILLAIS 4	14	7	3	1	3	0	74	66
-	LE TRAIT YAINVI 1	14	7	3	1	3	0	66	74
6	AA COURONNE 3	13	7	2	2	3	0	58	82
7	AS MOTTEVILLE 2	11	7	1	2	4	0	57	83
8	CP SAINT AUBIN 1	9	7	1	0	6	0	47	93

Enfin, l'équipe 4 évolue en départementale 3 où règne une excellente ambiance et le plaisir de pratiquer le tennis de table. Les anciens donnent quelques conseils aux plus jeunes pratiquants depuis peu dans cette discipline. Le responsable de cette équipe est Daniel LECOQ.

D3 X

Clc	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	CP PAVILLY 4	35	12	11	1	0	0	163	53
2	AS MOTTEVILLE 4	29	12	8	1	3	0	129	87
3	COF DUNOISE PON 2	26	12	6	2	4	0	125	91
4	C P CANYCAIS 2	25	12	6	1	5	0	123	93
5	TOUFFREVILLE 2	16	11	2	1	8	0	71	127
-	U S FECAMPOISE 6	16	12	2	0	10	0	79	137
7	CRIQUETOT LOISI 1	13	11	3	0	4	4	48	150

L'assemblée générale s'est déroulée le 29 juin 2010 en présence de Madame PETIT, maire de MOTTEVILLE, de Madame BEAUDOIN et Monsieur HAMOUIS, maires adjoints. L'assemblée présente a approuvée le bilan moral et financier de l'association. Les finances sont stables par rapport à la saison précédente et laisse un excédent annuel de 66 euros (3003 euros de recettes pour 2937 euros de dépenses).

Monsieur MOREL, représentant la société EXTRACO, partenaire de l'association et à présenté sa société aux membres de l'association.

Pour la saison 2010-2011 l'A.S.Motteville compte 28 licenciés.

Un repas de fin de saison concocté par Eric ET Bénédicte HALBOURG du restaurant « O PAPILLES » de YVETOT à été dégusté par une petite partie des licenciés et leur famille. Il est à noter que ce repas a été financé par les participants.

SAISON 2010-2011

Nous avons débuté cette nouvelle saison avec beaucoup d'humilité du fait des deux accessions surprises de juin, et également parce qu'aucune recrue n'a pu être enregistrée pour essayer de rivaliser en Régionale III.

>> Vie associative

Tennis de Table

Le 4 DECEMBRE a eu lieu le 15ème tournoi au profit du téléthon. Ce tournoi a été organisé à la salle des sports de MOTTEVILLE ;

Vingt quatre participants venus de FONTAINE LE DUN et de MOTTEVILLE ont participé à ce tournoi où 150 euros ont été récoltés. Cette somme a été remise à Didier DELAUNAY, coordonnateur du téléthon pour la commune de MOTTEVILLE

Le tournoi a été remporté par Christophe JOUEN (trophée remis par Madame NAZE antiquités de MOTTEVILLE) devant Vivien VEREL (trophée remis par Madame PETIT, maire de MOTTEVILLE).

Le tournoi consolante a été remporté par Christian DRUAUX de MOTTEVILLE.

Le double surprise a été gagné par Claude LECOQ et Fabien LACOINTE de Fontaine Le Dun.



L'association tient à remercier vivement les généreux



donateurs pour ce tournoi.

Monsieur TRASSY-PAILLOGUES, Député de la SEINE MARITIME ;
Monsieur le président du conseil régional ;
Madame PETIT, Maire de MOTTEVILLE ;
Madame BEAUDOIN, Maire adjoint de MOTTEVILLE ;
Monsieur HAMOUI, Maire adjoint de MOTTEVILLE.
Monsieur et Madame NAZE, antiquités de MOTTEVILLE ;
Monsieur THOREL, de l'entreprise MULTI-RESEAUX de SAHURS ;
Monsieur et Madame HALBOURG du restaurant « O'PAILLES » de YVETOT ;
Monsieur LECOQ Gérard, de MOTTEVILLE ;
L'entreprise SCME de FLAMANVILLE ;
L'entreprise HAFA de SAINTE MARIE DES CHAMPS ;
L'entreprise EXTRACO constructions d'habitations ainsi que les participants de ce tournoi.

A la fin de la première phase, malheureusement l'équipe fanion n'a pu conserver sa place en régionale III, malgré des matches très serrés la descente en régionale IV n'a pu être évitée.

RIII C

Cl	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	U S FECAMPOISE 3	19	7	6	0	1	0	87	53
2	TT DE L'ARCHE 1	17	7	5	0	2	0	78	62
3	ASPTT LE HAVRE 4	15	7	4	0	3	0	68	72
-	MSNA MULTI SMAS 1	15	7	4	0	3	0	74	66
-	AS STE ADRESSE 1	15	7	4	0	3	0	89	51
6	TT OISSEL 2	11	7	2	0	5	0	57	83
-	CANTELEU MAROMM 2	11	7	2	0	5	0	52	88
8	AS MOTTEVILLE 1	9	7	1	0	6	0	55	85

Pour ce qui concerne les autres équipes, les mauvaises conditions atmosphériques de décembre ont imposé de reporter la dernière journée de la phase en janvier. Les deux équipes 2 et 3 évoluant en départementale 1 ont pu conserver leur place à ce niveau bien que cela a été plus difficile pour l'équipe 3 qui éprouve, comme elle redoutait, des difficultés à ce niveau.

Autre mauvaise nouvelle de ce début d'année est l'arrêt de la compétition à MOTTEVILLE de Vivien VEREL, pilier de l'équipe 1 depuis plus de 10ans. Vivien effectuait en effet des trajets entre LYON et MOTTEVILLE à chaque match depuis plusieurs saisons.



Les entraînements ont lieu le mardi soir de 20h30 à 23 h et le samedi de 16h30 à 19h00.

Les compétitions se déroulent le dimanche pour la régionale et le vendredi soir pour les autres équipes.

Les membres de l'association remercient vivement la municipalité ainsi que le personnel communal pour la subvention allouée et l'entretien de la salle.

Bonne année à toutes et à tous pour l'année 2011.

Le Président Claude LECOQ

>> Vie associative

Association sportive Mottevillaise (Football)



Notre club compte environ 140 adhérents, dont une cinquantaine d'enfants, notre association a été créée le 26 novembre, voilà bientôt 35 ans.

Nous avons engagé pour la saison 2009/2010 neuf équipes, deux après midi, deux matins, une benjamin, deux poussins, une pré poussins et une débutants

L'arbitrage.

Notre jeune arbitre Antoine Corruble, accompagné par Jean-Jacques son grand père, continue d'officier tous les week-ends sur les terrains du district des vallées, fort de son expérience de l'année dernière, il arbitre les rencontres des moins de 15 et moins de 17 ans.



Benoit Brunet et Pierre Lefebvre ont obtenu la partie théorique d'arbitrage lors de la session du mois d'octobre dernier.

Ils convient donc qu'ils réussissent la partie pratique cette année afin que nous soyons définitivement en règle avec le statut de l'arbitrage.

Merci encore à nos 3 arbitres car leur tâche n'est pas aisée.

L'école de foot.

2010 est l'année de la formation. Tout d'abord, Thierry YZET et Baptiste BUCAILLE ont réussi avec succès l'examen d'éducateur fédéral.



L'objectif de ces dernières années est donc atteint.

Notre Club par sa structuration et son développement nous permet d'accueillir les enfants de la commune et des villages voisins les mercredis et les samedis après-midi.

Merci encore à eux deux pour le temps passé.

La reprise de l'entraînement a eu lieu début août, nous avons pu constater une participation importante des joueurs ce qui prouve une très bonne ambiance au sein de ce groupe.



>> Vie associative

Association sportive Mottevilloise (Football)

Le stade

Le nettoyage des vestiaires, l'entretien et le traçage du stade sont réalisés par Doria PETIT et Gilbert LEBAIR.



Suite à un don de 2 poteaux électrique les bénévoles du club ont aménagé une zone de jeu pour l'entraînement. La Municipalité a fourni les deux éclairages nécessaires.

Je tiens à les remercier sincèrement car ces tâches ingrates, mais très importantes sont indispensables pour la vie de notre association.

Nous avons mis en place deux nouveaux petits buts, cette nouvelle disposition nous permettra d'organiser des tournois pour les jeunes de notre association en fin de saison.

Avec 4 rencontres (2 adultes et 2 enfants) chaque week-end de championnats, il convient de préserver au mieux la pelouse du stade.

Sponsoring

Les sponsors ont un rôle essentiel dans le développement de notre club....

Merci encore à eux:



Monsieur Emmanuel MULLER de FLAMANVILLE a offert un jeu de maillots et de shorts pour les débutants par la maison SIROP SPORT du HAVRE. **Monsieur DEMARET**, Charpentier à ECTOT LES BAONS a offert un jeu de maillots et de shorts aux poussins.

Monsieur DUPUY, maison Bultel à MOTTEVILLE a offert le flocage des survêtements aux poussins.

L'entreprise DGSI a offert un jeu de maillots à l'équipe B de l'après-midi.

Monsieur LUIS DE SOUSA des couvertures DE SOUSA de VEAUVILLE LES BAONS a offert un jeu de maillots et des shorts à l'équipe A de l'après midi.

Monsieur Hervé THOREL de l'entreprise MULTI RESEAUX a offert 70 survêtements au Club.

Nous allons prochainement installer des panneaux publicitaires le long de la main courante du stade. Déjà 7 mécènes ont répondu présents. Si d'autres le souhaitent, nous les accueillerons à bras ouvert.

1. **M. Hervé THOREL** de Motteville pour l'entreprise MULTI RESEAUX de Sahurs.
2. **M. Joël CAVELIER** de Flamanville pour l'entreprise d'électricité générale basée à Yerville.
3. **M. et Mme Eric HALBOURG** de Motteville pour le restaurant « O Papille » à Yvetot.
4. **M. Stéphane PLANCHON** de Flamanville pour le Garage SP Automobile.
5. **M. Alain PETIT** de Flamanville pour la société CMEG du Havre.
6. **M. Stéphane LAPPINI** pour le magasin INTERSPORT à Yvetot.
7. **M. Benoit LEMERCIER** de Flamanville, producteur et vendeur des cidres LEMERCIER.

>> Vie associative

Association sportive Mottevillaise (Football)

Les équipes :

Equipe A après-midi

L'objectif pour cette équipe est d'accéder au championnat supérieur dès cette année, il conviendra de terminer dans les 2 premiers du championnat.

La tâche va être ardue car le groupe est très relevé.

Equipe B après-midi

Nouvellement créée, cette équipe a pour seul objectif, de venir renforcer l'équipe A dès lors que le besoin s'en fait sentir. Constituée principalement de nouveaux, il convient surtout de créer un esprit d'équipe.

Après un début de championnat très difficile l'équipe de Gilbert LEBAIR commence à récolter le fruit du travail.



Après un début de championnat très difficile l'équipe de Gilbert LEBAIR commence à récolter le fruit du travail.

Equipe Matin A.

L'équipe matin A, qui évolue en 1^{ère} division, a pour objectif le maintien. Après un début de saison difficile, elle progresse de match en match.

Equipe Matin B :

Composée de beaucoup de vétérans, les joueurs sont là pour prendre du plaisir. Après un très bon début de saison, l'équipe marque légèrement le pas suite à de nombreux blessés.

Equipe Benjamins :

Cette équipe a été créée cette année. Elle est encadrée par Arthur Sellier et Benjamin Bucaille,

pour leur première saison à ce niveau l'équipe se défend très bien.

Equipe poussins 1



En 1^{ère} phase de championnat, elle a fini première de son groupe.

Cette équipe poussin 1 montre de très belles choses sur le terrain.

Encadrée par Gilbert LEBAIR, Thierry Yzet, Mickael ANQUETIL et Mickael SELIN, elle devrait se qualifier pour la phase finale.

Equipe Poussins 2



Composée pour la plupart de première année, cette équipe progresse de match en match.

Effectivement, il est difficile de rivaliser contre des équipes qui ont des joueurs ayant une année de plus, mais avec le soutien de Lenïck et Sylvain DUVAL, leurs dirigeants, il est fort probable que la fin de saison nous procure une grande satisfaction.

Association sportive Mottevillaise (Football)

Equipe Pré-Poussins



L'esprit des « verts » flotte sur cette équipe, quoi de plus normal quand on sait qu'Emmanuel PETIT est leur encadrant.

Ce fervent supporter de St ETIENNE ne manque pas de les encourager et de leur apporter son expérience de joueur.

Concernant l'arbitrage des matchs séniors, il est assuré par Bernard (équipe après midi A), Gilbert (équipe prés midi B et matin B) et moi-même (équipe matin A).

En fin d'année, nous avons organisé un repas et la vente de grilles de Noël. Le bénéfice nous a permis d'équilibrer notre budget pour la saison.

Nous remercions la Municipalité, Monsieur Trassy-Paillogues Député, et le Président du Conseil Général pour les subventions accordées.

La composition du bureau est la suivante :

Président : Didier DELAUNAY
Président d'honneur : Jean-Jacques CORRUBLE
1^{er} Vice-président : Willy KOPPITZ
2^{ème} Vice-président : Lenaïck MALL
Trésorière : Bénédicte BUCAILLE
Trésorier adjoint : Gilbert LEBAIR
Secrétaire : Bernard BUCAILLE
Secrétaire adjoint : Doria PETIT

Membres : Mickael ANQUETIL, Benoit BRUNET, Benjamin BUCAILLE, Philippe DUCROCQ, Arnaud GUITTET, Florent MONTIER, Stéphane MULOT, Emmanuel PETIT, Vincent PETIT, Mickael SELIN, Donatien SEIGNEUR et Thierry YZET.

Le mot du Président :

Merci chers parents de la confiance que vous nous portez lorsque vous confiez vos enfants à nos éducateurs et à nos dirigeants.

Et surtout un grand Merci aux membres du bureau pour le soutien et pour l'aide qu'ils m'apportent afin que notre Association continue de progresser vers l'avant.

Bonne année à tous.

Didier DELAUNAY

Equipe Débutants



Les plus jeunes d'entre eux commencent à toucher le ballon.

Les évolutions en quelques mois sont très impressionnantes, même si ce ne sont que les débuts.

Soyez rassurés, vous les parents, car Doria PETIT, leur animatrice, en prend bien soin.

Ils ont participé à de nombreux plateaux dans les communes avoisinantes avec succès

Regard sur notre église



L'année 2011 sera marquée par l'exposition des œuvres d'Antoine Bouteiller dans notre église St Michel de Motteville du 18 avril au 15 mai dans le cadre de la 6^{ème} édition de Courant d'Art.

En effet, notre église a été choisie pour exposer les œuvres de cet artiste contemporain.

Lundi 18 avril : Vernissage à 18h30

Les mercredi, samedi et dimanche entre le 20/04 et le 15/05 entre 15 heures et 18 heures, vous aurez la possibilité de découvrir le talent de cet artiste.

Présence le l'artiste : les 1^{er} et 8 mai.



En ce qui concerne notre paroisse :

Le rythme des trois messes dominicales reste inchangé : le samedi soir à 18h30 ou le dimanche matin à 9h30 dans l'un des villages de la paroisse en alternance, et à 11h00 à Yerville tous les dimanches. Ainsi en plus de nous rencontrer dans les églises voisines, nous pourrons nous retrouver dans l'église de notre village : cela sera le dimanche 1^{er} mai à 9h30.

Autres informations particulières à notre Communauté locale du Sud-Ouest :

- samedi 16 avril : messe des Rameaux à 18h30 à Croixmare
- samedi 08 mai : Réunion de prière avec les Anciens combattants à 9h30 à Flamanville
- dimanche 12 juin : messe de la Pentecôte et de la fête du village à 9h30 à Motteville

Quelques numéros de téléphone indispensables :

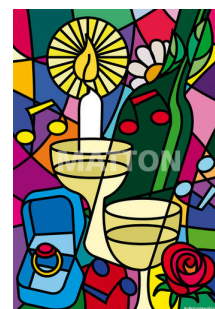
Le Père Bernard Lecoquierre et le secrétariat au 02-35-96- 86-22 :

- **pour les baptêmes**



- **pour les mariages :**

Retenir une date au secrétariat avant toute autre démarche (traiteur, salle,)



- **Pour les inhumations**, en cas d'absence du prêtre, joindre la personne de permanence

Secrétariat ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h à 18h.
Permanence au presbytère de 10h00 à 12h00 du lundi au samedi

Le Père Bernard Lecoquierre reçoit, sans rendez-vous, le jeudi de 15h00 à 17h30.

Vous pouvez également consulter Présence cauchoise, le courrier cauchois ou le Paris-Normandie.

Stéphanie DAVID



Cette année, le Téléthon s'est déroulé le samedi 04 décembre. Les mauvaises conditions atmosphériques ont découragé les visiteurs, malgré tout, nous avons pu mettre en place un certain nombre d'activités : démonstration de cuisine, vente d'enveloppes et de jouets ainsi qu'une vente de crêpes à domicile. Une urne était à disposition pour les dons.

Le samedi midi, la Municipalité a offert un apéritif. Eric Halbourg nous a

confectionné le repas et nous avons eu le plaisir d'accueillir Georges Salinas, le coordonnateur départemental. L'après midi, le club de ping-pong a organisé son traditionnel tournoi à la salle des sports. Le repas du samedi soir a clôturé notre manifestation, la restauration fut comme chaque année excellente et la musique de qualité. En fin de soirée, nous avons procédé au tirage de la tombola. MERCI encore à Hervé Thorel pour le don des gros lots ainsi qu'aux vendeurs de billets.



Cette année, nous avons pu remettre la somme de 5370 € à Patricia et à Annie coordonnatrices de l'Association Unyhton pour le canton.

Encore une fois, je tiens à vous remercier pour votre dévouement et le travail accompli, en espérant que notre

contribution puisse faire avancer la recherche vers de nouvelles thérapies.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour la prochaine édition qui aura lieu les 02 et 03 décembre prochain.

BRAVO ENCORE A TOUS!!!

Didier DELAUNAY

Le site de MOTTEVILLE

Les sous-rubriques

Différentes rubriques

Articles à la une

Retour à la page d'accueil

Le Diaporama

Les annonces importantes

Infos Mairie

Les prévisions météo

Moteur de recherche interne

Articles récents

Toutes les infos du bulletin communal
sont consultables sur notre site internet:
<http://www.motteville-infos.fr>

The screenshot shows the official website of the Commune de Motteville. At the top, there is a navigation menu with categories: Contenu éditorial, Vie municipale, Vie pratique, Vie Associative, Cadre de vie, Actualités, and Vivre à Motteville. The main content area is divided into several sections:

- Urgences week-end**: A section for emergency services.
- Le Mot du Maire**: A section for the Mayor's message, including a table of municipal council meetings for 2008, 2009, and 2010.
- Les différentes étapes de la construction du groupe scolaire**: A section detailing the construction progress of a school building.
- Les voeux de la municipalité pour 2011**: A section for the municipality's wishes for the new year.
- Assemblée Générale 2011 de l'Amicale des Aînés**: A section for the annual meeting of the seniors' association.
- Un jardin du souvenir, dans le nouveau cimetière**: A section about a new memorial garden in the cemetery.
- Assemblée Générale et programme 2011 de Motteville-Loisirs**: A section for the association's annual meeting and activities.
- Marché de Noël avec Motteville-Loisirs**: A section for the Christmas market.

On the right side, there is a **Diaporama** (slideshow) and **Infos Mairie** (Municipality Information) section, which includes contact details for the Mairie de Motteville and a **Météo à MOTTEVILLE** (Weather in Motteville) section with a forecast for February 21-23, 2011.

At the bottom, there is an **ARTICLES** section with recent news items and a **RECHERCHE** (Search) box.